

Le service civique, un catalyseur pour le Val d'Adour



Sommaire

Introduction	4
Objectifs	4
Partie 1 : Eléments de contexte	5
a-Le service civique, levier de développement territorial du Val d'Adour.....	5
b-La généralisation du service civique par l'élargissement aux Hautes Pyrénées en soutien des services de l'État ..	5
1.Un cadre d'analyse	6
a-Un territoire rural comprenant trois communautés de communes sur trois départements et deux régions	6
b-Ressources mobilisées ou à mobiliser sur le territoire.....	7
c-Une expérimentation dans une temporalité, étape par étape	8
2.Freins et leviers au développement du service civique en Val d'Adour	10
a-Méconnaissance du dispositif.....	10
b-Logement des jeunes extérieurs au Val d'Adour	11
c-La spécificité des « petites associations »	11
d-La spécificité des « petites communes»	12
e-Appui et soutien aux structures souhaitant accueillir des volontaires.....	12
f-Journées de regroupement	13
g-Appui au projet d'avenir	14
h-Formation des jeunes	14
3.Méthodologie de l'action	15
Partie 2 : La co-construction du projet territorial : Méthodologie mise en œuvre.....	17
1.Une première phase de concertation et de dialogue	17
2.Une deuxième phase d'identification des besoins	18
Partie 3 : Catalyseur de missions.....	21
1- Phase de concertation et de dialogue :	21
2- Actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre :	21
Partie 4 : Résultats et Impacts.....	24
1 Indicateurs et résultats quantitatifs	24
a- Développement du SCU sur le territoire.....	24
b- Développement de l'engagement citoyen.....	26
c- Information sur le SCU	27
d- Espace d'expression citoyenne : Projections de courts-métrages.....	27
e- Taux de reconduction des missions	28
2 Indicateurs et Résultats qualitatifs	28
a- Profil des jeunes volontaires en Val d'Adour.....	28
b- Degré de connaissance du dispositif	29
c- Diffusion de l'information et Impact de chaque support.....	30

d- Qualité et spécificité des formations civiques et citoyennes	32
e- Une qualité d'accompagnement à deux niveaux : celui des tuteurs et des jeunes	33
f- Bilan des missions	33
g- L'"après service civique"	35
3 Projet Territorial	35
a- Comment notre action a-t-elle développé le territoire et avec quelle amplitude ?.....	35
b- Comité de pilotage élargi, une évolution significative de l'implication du territoire	37
c- Organisation des missions les unes par rapport aux autres	38
d- Mutualisation du tutorat	39
4 Catalyseur de missions	39
a- Effet « groupé » du volontariat	39
b- Action culturelle territoriale	39
c- Marché coopératif de Maubourguet	40
d- Regroupement et actions transversales	40
e- Animation socio-culturelle à l'échelle du territoire : espace de co-working	41
5 Comment inscrire ces actions dans la durée ? Perspectives de développement	42
CONCLUSION	45
ANNEXES	47
1 Document de communication sur l'intermédiation.....	48
2 Liste de présence au comité de pilotage du 23 janvier 2017.....	49
3 Note d'intention pour la communauté de communes Adour-Madiran	50
4 Action CRIB de RIVAGES	51
5 Flyer intermédiation par RIVAGES.....	52
6 Programmation des courts-métrages en partenariat avec l'association FREDD et l'ADEPES.....	53
7 Détail des contenus des regroupements des volontaires	54
8 Fiche évaluation des regroupements.....	55
9 Convention formation et accompagnement ADMR.....	56
10 Articles de presse	58
11 Questionnaire Bilan structures	72
12 Fiche bilan formation FCC	74
13 Outils à l'attention des tuteurs.....	75
14 Missions de Service Civique en Val d'Adour et débouchés.....	92
15 Liste de présence au comité de pilotage du 11 décembre 2017	99
16 Budget Prévisionnel 2018	100

Introduction

En février 2016, le collectif RIVAGES a été labellisé association d'intermédiation pour le service civique. Cette démarche de labellisation s'inscrit dans le cadre des valeurs défendues par notre collectif d'associations, notamment celles du développement de l'éducation populaire, de l'éducation à la citoyenneté et l'appui à la vie associative locale dans le processus de développement territorial. Le statut d'association d'intermédiation était alors en phase avec notre capacité de mobilisation des acteurs locaux à travers le dispositif du Service Civique, car elle présentait une nouvelle possibilité de s'appuyer sur les jeunes en les intégrant pleinement au développement du territoire.

Notre stratégie, visant à donner une place plus importante à la jeunesse sur le territoire, suit deux axes principaux. Dans un premier temps, nous avons cherché à promouvoir le service civique tant auprès des jeunes que des associations et des collectivités. En effet début 2016, le dispositif service civique était assez peu connu sur le territoire, il y avait très peu de missions en cours et il était difficile de pourvoir celles-ci. Nous avons donc fait un état des lieux des atouts et des freins inhérents au territoire et nous avons cherché à mettre en place des actions afin de lever ces derniers. Dans un second temps, nous avons mis en place des actions à vocation territoriale afin de développer le Val d'Adour à l'aide de jeunes volontaires en mission de service civique.

Objectifs

L'expérimentation, pour laquelle le collectif associatif RIVAGES a postulé dans le cadre de l'appel à projet de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) a pour but de vérifier l'hypothèse suivante :

Le déploiement du service civique sur le Pays du Val d'Adour, levier de développement territorial ?

A cette fin, nos objectifs principaux seront :

- De s'appuyer sur le Service Civique pour mobiliser les acteurs locaux sur la co-construction d'un projet territorial
- De démultiplier les missions de service civique, en particulier sur le Pays du Val d'Adour, en soutien des services de l'État.
- De créer du lien entre les missions en vue d'un maillage territorial

PARTIE 1 : ELEMENTS DE CONTEXTE

a- Le service civique, levier de développement territorial du Val d'Adour

Le Val d'Adour est un territoire rural dont la moyenne d'âge est assez élevée et où la vie associative est dynamique. L'arrivée de jeunes volontaires est une chance pour le territoire. En effet, la création de missions permet, dans les associations :

- d'apporter un souffle nouveau
- de développer de nouveaux projets.

Dans les collectivités locales, le service civique soutient la mise en place de nouveaux services à la population. L'engagement de jeunes volontaires donne vie à des initiatives, qui, sans le service civique, ne seraient pas possibles, notamment dans les petites communes qui disposent de moyens financiers et humains limités pour mener à bien ces projets.

De plus nous pouvons, au travers de notre action d'intermédiation, mener des projets à vocation territoriale ou créer des synergies entre des missions complémentaires.

b- La généralisation du service civique par l'élargissement aux Hautes Pyrénées en soutien des services de l'État

Au travers d'un partenariat étroit avec les services de l'État, nous avons travaillé à la généralisation du service civique sur le département.

Notre objectif est double :

- Rendre le service civique accessible à tous les jeunes, en particulier pour les jeunes issus du milieu rural et les jeunes ayant moins d'opportunités.
- Rendre le service civique le plus accessible possible pour les petites associations et collectivités territoriales, au même titre que pour les grandes structures (fédérations, associations employeuses, services de l'Etat).

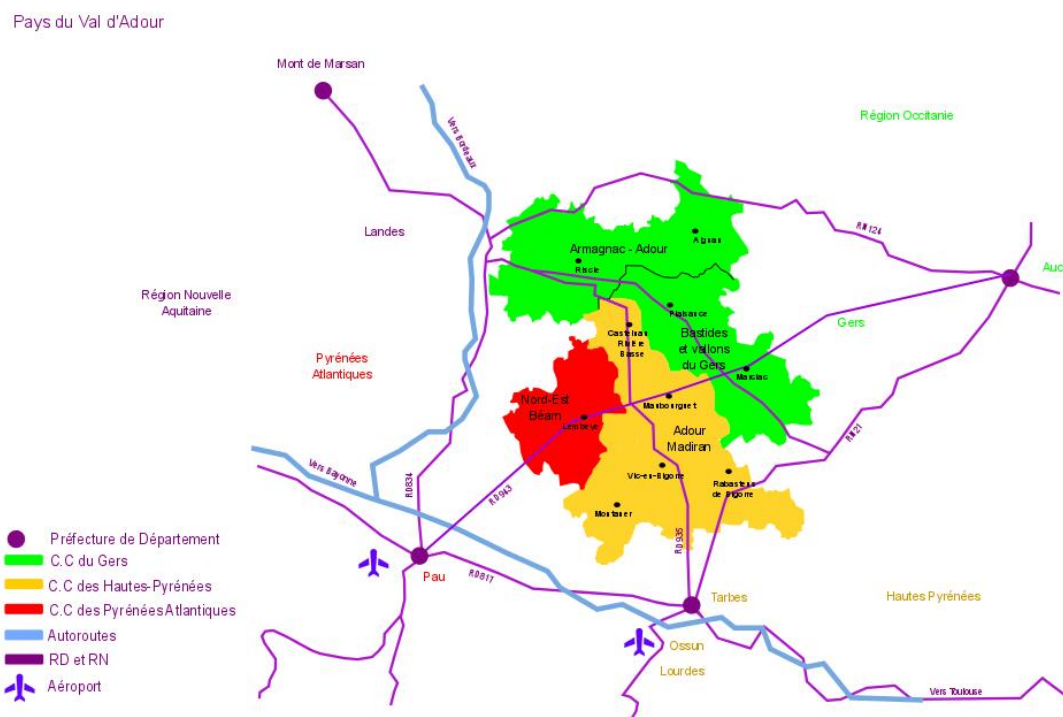
1. Un cadre d'analyse

a- Un territoire rural comprenant trois communautés de communes sur trois départements et deux régions

Le Pays du Val d'Adour est un territoire rural d'une superficie de 1779 km², organisé autour de 3 bourgs centres principaux : Maubourguet (65), Marciac (32) et Vic en Bigorre (65). Il s'étend sur 3 départements : les Pyrénées Atlantiques, le Gers et les Hautes-Pyrénées, et sur 2 régions : Nouvelle Aquitaine et Occitanie.

A ce jour, 3 communautés de communes le composent : Adour Madiran (64 et 65), Bastides et Vallons du Gers (32) et Armagnac Adour (32).

Cette configuration atypique fait du Val d'Adour un territoire particulier. En conséquence, elle engendre une réflexion particulière à mener compte tenu du découpage administratif régional.



Source carte : site internet du Val d'Adour

Le Val d'Adour est un territoire composé majoritairement de « petites communes » rurales, ayant des ressources financières limitées. De plus, la population du territoire est vieillissante. Le secteur associatif sur le territoire est très riche et présent.

Le collectif d'associations RIVAGES est un acteur central de la vie associative sur le Val d'Adour (et parfois au-delà), grâce à son ancrage local et territorial. En effet depuis 17 ans, nous accompagnons les associations du Val d'Adour dans les projets de développement local.

Son objet associatif est soutenu et reconnu fortement par l'Etat et ses services.

En effet, RIVAGES est :

- agréé Jeunesse et éducation populaire depuis 2008,
- labellisé CRIB en 2011,
- enregistré comme organisme de formation auprès de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE) depuis 2012
- relais de l'économie sociale et solidaire de l'ADEPES (Agence de développement pour une économie solidaire) depuis 2013.
- labellisé tiers de confiance du dispositif impact emploi de l'Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales (URSSAF).

En 2016, suite à la sollicitation de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations des Hautes-Pyrénées (DDCSPP65), nous devenons association d'intermédiation pour le service civique.

Au travers de tous ces agréments et labels nous venons en appui à la vie associative locale et nous sommes en mesure de répondre aux besoins de celle-ci.

b- Ressources mobilisées ou à mobiliser sur le territoire

Le collectif d'associations RIVAGES peut s'appuyer sur divers acteurs du territoire

- La DRJSCS Occitanie, partenaire financier qui nous a octroyé une subvention de 30.000€

- La région Occitanie, de par l'implication de madame Fatma ADDA conseillère régionale, présidente de notre comité de pilotage et qui a appuyé notre dossier de demande de subvention auprès de la région. A ce titre, RIVAGES a bénéficié d'une subvention de 1800€
- Un soutien technique est assuré de manière régulière par les DDCSPP 32 et 65 en particulier autour de la validation des missions
- Les associations adhérentes de RIVAGES et les associations du territoire
- Les communautés de communes, communes, Éducation Nationale (sensibilisation des scolaires du Val d'Adour), Maisons De la Solidarité (aide aux jeunes connaissant des difficultés)
- Les Missions Locales avec qui nous avons travaillé afin de trouver des solutions pour les jeunes inscrits (créer ou trouver des missions, mettre en relation un jeune en difficulté avec un interlocuteur)
- L'Office Public de l'Habitat (OPH) 65et 32 (faciliter l'accès au logement)

c- Une expérimentation dans une temporalité, étape par étape

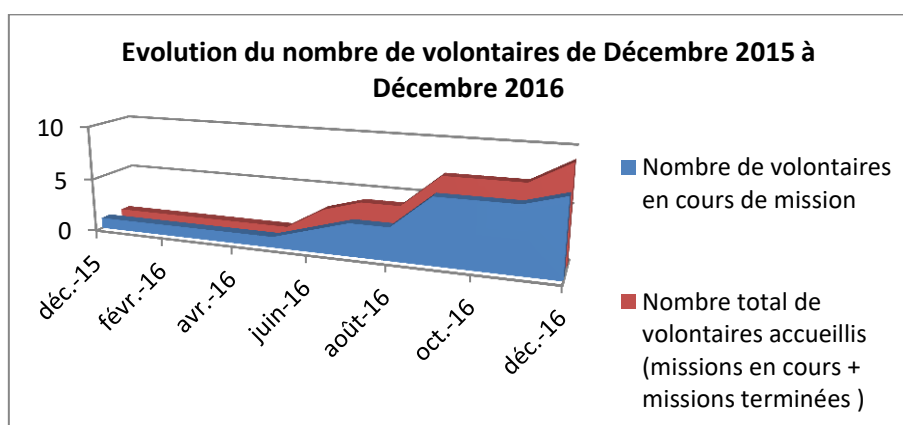
Étape 1 : avant Février 2016

Avant février 2016 peu de structures accueillait des volontaires dans le Val d'Adour, seules quelques associations pionnières créaient des missions. RIVAGES faisait partie de celles-ci et, via un agrément direct, accueillait une jeune volontaire sur une mission de 10 mois.

Étape 2 : de Février à fin Décembre 2016

A la suite de l'obtention de notre agrément d'intermédiation nous avons commencé à communiquer largement sur le dispositif et à sensibiliser les responsables associatifs, les élus et les jeunes (voir annexe 1 : document élaboré par RIVAGES).

Le graphique ci-dessous montre **la progression du nombre d'accueils au cours de l'année 2016**.



En fin d'année 2016, nous comptons 7 volontaires « accueillis » par RIVAGES et mis à la disposition des associations et des collectivités du territoire en cours de mission.

Étape 3 : L'Expérimentation de Janvier 2017 à décembre 2017

Pour être le plus pertinent possible dans notre action et afin de mener au mieux cette expérimentation, nous avons continué à analyser le contexte territorial.

Mise en application de la loi NOTRE concernant une partie du Val d'Adour

En Janvier 2017, la loi NOTRE a été mise en œuvre sur le territoire du Val d'Adour. Cette nouvelle organisation territoriale a eu pour effet la fusion des 3 communautés de communes de la partie du Val d'Adour des Hautes Pyrénées.

Nous avons observé que les élus ont été fortement mobilisés pendant le premier trimestre de l'année, afin de construire ce nouveau territoire inter-communautaire.

En conséquence, la première phase de sensibilisation à notre projet, en direction de ces mêmes élus, a nécessité une nouvelle impulsion fin mars 2017.

Le nombre total de communes dans la nouvelle communauté de communes Adour Madiran est de 72. Au regard du faible nombre de jeunes volontaires engagés sur les communes en septembre, une nouvelle réunion de sensibilisation a été organisée en novembre. Cette fois-ci, l'invitation émanait du Président de la communauté de communes. Fort de son expérience réussie, à l'échelle de la commune dans laquelle il est maire, sa démarche reposait sur une volonté de partager avec ses collègues maires. Constat a été fait de la faible mobilisation : 7 maires ou adjoints étaient présents, dont 3 déjà engagés dans la démarche du service civique avec des missions effectuées et de nouvelles en réflexion. **La sensibilisation/mobilisation doit être poursuivie au-delà de l'année d'expérimentation.**

Le cas des deux autres communautés de Communes

La communauté de communes Armagnac/Adour n'a pas été impactée par la loi NOTRE en janvier 2017. Pour autant, la collectivité était en réflexion depuis quelques temps sur le lien social, et la mise en œuvre de sa compétence sociale. Il en est de même pour ce qui relevait de la culture et du tourisme qui, pour ce dernier, allait être confié au Pays du Val d'Adour. Nous les avons sensibilisés au dispositif service civique, pour la première fois, le 22 Novembre 2016.

La communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, avec laquelle nous avons eu un contact en juin 2016 dans le cadre de l'intermédiation, n'est à ce jour, pas porteuse de missions. Les contacts se sont multipliés durant toute l'année 2017, et aboutiront à

l'émergence de missions en 2018.

2. Freins et leviers au développement du service civique en Val d'Adour

Au début de notre action d'intermédiation, nous avons fait une **étude du territoire afin d'identifier les leviers, mais aussi les freins au développement du service civique** en Val d'Adour. Ce dernier est un territoire de grande ruralité avec trois « bourgs centres » principaux (au plus 5000 habitants). Nous avons, par la suite, mis en place des actions afin de lever ces freins.

Voici donc les freins et réponses apportées, ainsi que les leviers mobilisés.

a- Méconnaissance du dispositif

Le premier frein que nous avons identifié a été une méconnaissance du dispositif service civique. Les responsables associatifs n'en connaissaient pas l'existence ou ne se sentaient pas concernés. Les élus, quant à eux, malgré les campagnes de sensibilisation menées par l'État, ne connaissaient pas les détails de cette mesure. Pour ce qui est des jeunes, la plupart d'entre eux n'en n'avaient que vaguement entendu parler.

Nous avons donc mis en place **différents vecteurs de communication**.

Tout d'abord, ***les jeunes ont été ciblés***: nous avons mis en place une page Facebook. Cela nous a permis d'être visibles sur les réseaux sociaux, un des médias favoris de la jeunesse.

Nous sommes également intervenus dans les lycées du Val d'Adour auprès des classes de Terminales, de BTS ainsi que dans les écoles de préparation aux concours sanitaires et sociaux afin de faire de la primo information sur le service civique sous forme collective. Nous avons, de plus, tenu des stands dans les établissements scolaires afin de faire de la communication plus individuelle auprès de jeunes intéressés par le dispositif.

Nous avons travaillé en ***mobilisant un levier « institutionnel intermédiaire » : le réseau des missions locales***. L'objectif était de rendre le service civique réellement accessible à tous les jeunes : ceux en « rupture » ou relevant de cette structure de proximité. Cette action visait donc la diversification des publics, en particulier celui des Jeunes Avec Moins d'Opportunité (JAMO).

D'autre part, nous avons mené une ***campagne de sensibilisation en direction des institutionnels***, par le biais de plusieurs interventions devant les conseils communautaires et des rencontres d'élus locaux en mairie.

Enfin, un autre ***axe de communication a été en direction des responsables associatifs.***

Nous avons tenu un stand lors de forums d'associations et nous sensibilisons les associations que nous rencontrons au travers de l'action quotidienne de RIVAGES, en particulier dans son rôle de Centre de Ressource et d'Information des Bénévoles (CRIB).

De plus nous informons sur le service civique dans la communication générale de l'association, particulièrement via notre newsletter qui est reçue par plus d'un millier de destinataires.

b- Logement des jeunes extérieurs au Val d'Adour

Comme détaillé plus haut, le Val d'Adour est un territoire rural, peu desservi par les transports en commun et dont la population jeune quitte le territoire afin de poursuivre ses études dans les métropoles régionales.

Nous avons donc cherché à faire venir sur le territoire des jeunes extérieurs à celui-ci. La venue de nouveaux jeunes, sans attaches en Val d'Adour, a nécessité de travailler la question du logement. Pour cela nous avons mis en place un partenariat avec l'office HLM des Hautes-Pyrénées. Une démarche identique devrait suivre avec celui du Gers.

Un accompagnement personnalisé a été mis en place : RIVAGES aide les jeunes (qui en ont besoin) à remplir leur demande d'accès au logement en amont du début de leur mission. Ensuite, une vérification du dossier, par un membre du conseil d'administration de l'OPH65, est faite. Dans un dernier temps, la demande est soutenue lors des commissions d'attribution.

c- La spécificité des « petites associations »

Nous entendons par « petite association » les associations non employeuses, n'ayant pas de locaux spécifiques et ayant un nombre d'adhérents inférieur à 50 adhérents.

Pour ces dernières, nous avons identifié deux freins majeurs à l'accueil de jeunes volontaires : tout d'abord le manque de trésorerie.

Afin de lever ce frein, nous proposons aux petites structures de notre réseau de faire une avance de trésorerie pour qu'elles puissent démarrer une mission, qui permettra en partie de financer le poste du jeune volontaire.

Le second frein que nous avons identifié est le manque de locaux. En effet, beaucoup d'associations sont domiciliées chez le président, il n'est donc pas possible d'accueillir un volontaire pour elles car celui-ci ne disposerait pas d'un lieu de travail.

Afin de rendre accessible le service civique aux petites associations qui n'ont pas de

structures salariées ni de locaux, nous mettons donc en place un espace de co-working qui se situe pour l'instant dans les locaux de RIVAGES.

Ainsi, les volontaires disposent :

- d'un espace de travail
- de la possibilité de créer du lien avec d'autres jeunes engagés, comme eux, sur le territoire.

Cela permet d'éviter le sentiment d'isolement qui peut se présenter pour un jeune en mission en milieu rural, et de faire réseau.

L'émergence de projets transversaux est ainsi favorisée, et contribue au développement territorial grâce à l'impulsion de plusieurs jeunes motivés.

On en verra la réalisation et la concrétisation tout au long de l'expérimentation.

d- La spécificité des « petites communes »

Par « petites communes », nous entendons celles ayant une population de moins de 400 habitants et n'ayant pas ou peu de salariés. Nous avons fait le constat, lors de la réunion du 14 novembre, que ces communes pouvaient éprouver une difficulté à se projeter dans l'accueil d'un jeune volontaire, notamment par rapport à leur capacité à mettre en œuvre un tutorat.

En effet, sans une personne référente permanente salariée, l'accompagnement du jeune peut paraître, de prime abord, compliqué, alors que des idées de missions existent.

Face à ce constat, le président de la Communauté de Communes Adour Madiran (CCAM) a fait une proposition : celle de soutenir les communes qui en ont besoin dans leur tutorat, en mobilisant l'équipe salariée de la CCAM, selon les thématiques développées au sein des futures missions. Cette proposition intervient en fin d'année d'expérimentation, et nourrit le projet territorial à venir.

e- Appui et soutien aux structures souhaitant accueillir des volontaires

Notre action d'association d'intermédiation porte sur plusieurs points :

- Co-conception des missions en partenariat avec la structure d'accueil pour que les missions soient conformes à « l'esprit du service civique »
- Accompagnement lors du recrutement par
 - un premier tri des candidatures afin d'éliminer les candidatures fantaisistes

- par un appui lors des entretiens.
- Mise en place d'outils pour assurer le tutorat et le suivi d'acquisition des compétences des jeunes.
- Points réguliers au cours de la mission
- Gestion administrative des dossiers
- Aide à la résolution des questions logistiques (hébergement, transport, espace de co-working)

f- Journées de regroupement

Nous organisons mensuellement des journées de regroupement auxquelles participent tous les volontaires présents dans des structures qui sont en intermédiation avec RIVAGES.

Les jeunes en mission situées en dehors de notre périmètre d'intermédiation ont également la possibilité de participer à ces journées, qui sont donc ouvertes plus largement à tout le département voire au département du Gers.

Il y a une logique géographique pour le Gers, car une partie de ce département se situe à la fois dans la Région Occitanie et dans le Val d'Adour.

Ces regroupements ont plusieurs objectifs :

- participer à l'implication citoyenne des jeunes par la sensibilisation à différents enjeux (ESS, éducation aux médias...)
- développer des projets transversaux à l'échelle territoriale.

Durant certains de ces regroupements, les jeunes rencontrent des acteurs du territoire (Animateur de la maison de l'eau, correspondante de presse locale...), afin de voir comment peut se manifester concrètement un engagement autour de valeurs communes.

Ces regroupements sont aussi l'occasion d'échanger individuellement avec les volontaires sur le déroulement de leur mission. Ils permettent aux jeunes de se connaître et de ces rencontres peuvent naître des projets communs.

Témoignage d'Augustin, volontaire en service civique à l'association Art'piculture :

« Je souhaitais témoigner sur le service civique et sur le statut particulier d'Art'piculture au sein de RIVAGES.

Sur un plan personnel, cela m'a permis :

- *De découvrir le département à travers les différentes structures d'accueil des services civique*

- *D'avoir connaissance de quelques dynamiques et projets en cours via les missions des autres services civiques.*
- *De bénéficier de la structure ressource que représente RIVAGES et de l'expérience de ses salariés.*

Le plus important selon moi, l'aspect humain ; rencontrer les salariés de RIVAGES mais aussi d'autres jeunes sur le secteur, s'intéresser à d'autres domaines, alimenter son réseau de connaissances ».

g- Appui au projet d'avenir

Nous apportons une attention particulière à l'accompagnement des volontaires autour de leur projet d'avenir.

Certains ont moins besoin d'un accompagnement particulier car « l'après service civique » est déjà planifié.

En revanche, d'autres jeunes nécessitent un soutien renforcé. Pour des derniers, nous organisons des entretiens individuels, un travail sur les CV et les lettres de motivation. Nous les mettons également en contact avec les membres de notre réseau susceptibles de les aider.

La dimension de tête de réseau associatif de RIVAGES est alors un réel atout pour cette démarche d'accompagnement au projet d'avenir.

h- Formation des jeunes

Tous les volontaires faisant leur service civique avec RIVAGES, bénéficient gratuitement des formations dispensées par le collectif (Comptabilité/gestion, informatique, gouvernance, animation).

Ces formations sont facultatives : les jeunes s'y inscrivent lorsque leur mission et/ou leur projet d'avenir le justifie(nt).

Par ailleurs, des formations spécifiques pour les volontaires sont mises en place dès qu'un besoin est identifié.

Durant la période s'étendant de janvier à décembre 2017 nous avons organisé les formations suivantes:

- CV
- Facebook
- Mind-Mapping

- Newsletter
- Twitter
- Montage vidéo
- Animation par le jeu
- Gestion du stress
- Prise de parole en public
- Création d'une Newsletter
- Création de site internet

Toutes ces formations sont le fruit à la fois d'une réponse à des besoins identifiés de manière collective et individuelle, mais aussi et surtout d'une co-construction des contenus avec les forces vives du réseau associatif de RIVAGES.

Les compétences nécessaires à la mise en œuvre de ces formations étaient présentes au sein même du réseau. Habitué à mettre en relation, à soutenir et travailler de manière collective, le collectif RIVAGES a mobilisé et s'est mobilisé pour « faire grandir les jeunes ».

Témoignage de Mauranne, volontaire en service civique à la mairie de Lahitte-Toupière :

« Habitante du Pays du Val d'Adour depuis toujours, j'habite Lahitte-Toupière depuis que je vais à l'école. Après le RPI de Lahitte / Vidouze / Sombrun, je suis allée au collège de Maubourguet pour finir ma scolarité au lycée Agricole de Vic-en-Bigorre.

J'ai intégré un BTS qui ne m'a finalement pas plu, j'ai donc décidé d'arrêter pour rentrer dans la vie active. Après avoir enchaîné des « petits boulots » et un peu de chômage, le maire de mon village est venu me proposer le service civique. Je me suis donc lancée dans l'aventure en me demandant si j'en avais vraiment les capacités. Pour pallier mon manque d'expérience dans le milieu du travail, j'ai pu me former grâce à l'accompagnement de RIVAGES. J'y ai fait plusieurs formations que j'ai de suite mises à profit pour la commune (Newsletter, site internet, outils de compta pour l'association support de l'épicerie et du bar associatifs ...).

A ce jour, je peux dire que je ne regrette absolument pas d'être restée dans ma campagne pour travailler sur la création de lien entre toutes les générations présentes dans mon village. Le service civique, par l'accompagnement de RIVAGES, m'a permis de me former dans des domaines qui m'étaient inconnus ».

3. Méthodologie de l'action

Avec le financement de l'expérimentation, nous avons choisi de **recruter deux personnes**, en renfort de l'équipe salariée et bénévoles déjà en place.

Une **aide administrative** sur ½ ETP a été embauchée en contrat aidé d'un an à compter du 07 mars 2017. Elle est chargée du suivi administratif des formations civiques et citoyennes (Inscriptions, facturation, gestion des attestations...) et des missions (élaboration des

documents contractuels, facturation...)

Puis **une animatrice socio-éducative**, également en contrat aidé d'un an sur 0,57 ETP, a démarré le 01 Avril 2017. Elle est chargée particulièrement des relations avec les Missions Locales afin de rendre le service Civique accessible aux jeunes ayant moins d'opportunités. Elle réalise également les bilans intermédiaires et finaux avec les jeunes et les structures.

Ce renforcement de l'équipe de RIVAGES a permis d'amplifier notre action, de faire progresser l'action d'intermédiation déjà engagée en Février 2016, de nous rapprocher du territoire par une présence accrue auprès des forces vives du Val d'Adour.

Parallèlement à ces recrutements, RIVAGES a accueilli une volontaire pour contribuer au déploiement du service civique depuis le 12 Décembre 2016 pour une durée de 11 mois. (Communication en direction des jeunes, réalisation de reportages....)

Le renforcement de notre action de proximité avec les acteurs du territoire, nous a permis de faire naître de nouvelles initiatives et de mener à bien l'expérimentation sous forme de recherche- action.

Chaque action mise en œuvre s'inscrit dans une temporalité différenciée, certaines ayant une portée à court terme (résultats visibles dans l'année d'expérimentation), et d'autres à moyen voire long terme (résultats visibles au-delà de l'année d'expérimentation).

Nous avons donc défini 2 axes majeurs pour notre action : **la co-construction du projet territorial et le catalyseur de missions.**

Ces deux éléments nous permettent de vérifier notre hypothèse de travail expérimental qui est de ***POSITIONNER LE SERVICE CIVIQUE COMME UN DES LEVIERS DU DEVELOPPEMENT TERRITORIAL SUR LE VAL D'ADOUR.***

PARTIE 2 : LA CO-CONSTRUCTION DU PROJET TERRITORIAL :

METHODOLOGIE MISE EN ŒUVRE

Notre projet territorial s'inscrit dans une démarche participative induisant la mobilisation de tous les acteurs concernés. Ainsi, notre première démarche a été de revenir vers les élus et les associations afin de les mobiliser autour du « levier Service Civique ».

Ce processus a connu plusieurs phases se déroulant sur la quasi-totalité de l'année d'expérimentation. Il a permis :

- L'implication de certains élus du territoire, repérés grâce à la mise en œuvre d'une mission de Service Civique dans leur commune, ou suite au comité de pilotage de janvier
- La sensibilisation des associations
- Une sensibilisation plus large de l'ensemble des élus

1. Une première phase de concertation et de dialogue

Notre démarche se base sur une écoute des besoins du territoire afin de définir des pistes d'actions co-construites et concertées au fur et à mesure du temps.

Un dialogue récurrent s'instaure ainsi entre les différents acteurs du territoire et RIVAGES, permettant d'ajuster notre action en conséquence. On le définit comme perpétuel va et vient, en effet miroir entre l'action développée et le retour qui en est fait.

Il s'agit d'une période de transition et de mutation nécessaires à la définition d'un cheminement qui se veut réellement collectif, à l'échelle du grand territoire.

Les moyens mobilisés dans cette première phase de concertation sont les suivants :

- a. Un comité de pilotage élargi

Dès le début de l'expérimentation, le 23 janvier 2017, nous avons convoqué un comité de pilotage élargi.

Tous les acteurs du territoire identifiés plus haut y étaient invités, et la participation de ces derniers a été importante : Trente-sept personnes ont répondu favorablement à notre invitation. Ces dernières étaient représentatives des acteurs locaux qu'ils soient institutionnels ou associatifs. (cf annexe 2 la liste et les fonctions des personnes présentes).

Nous avons utilisé des outils d'animation de réunion particuliers, que RIVAGES promeut depuis plusieurs mois, et partage à travers des temps de formation réguliers, en direction des associations de son réseau et alentours.

b. Mobilisation d'outils d'animation de réunions spécifiques et novateurs

Les techniques d'animation participatives ont la particularité et l'avantage de faire émerger l'intelligence collective. Cette dimension est essentielle pour faire progresser la synergie dans l'élaboration du projet de territoire.

A cela s'ajoute la dimension participative, prérequis à notre sens, pour l'appropriation et l'acculturation de méthodes et d'échelles de travail dans le cadre du projet territorial du Pays du Val d'Adour.

En effet, rappelons que le contexte de la territorialité du projet est tout à fait récent et particulier : le Val d'Adour est constitué à la fois d'une grande intercommunalité, (communauté de communes Adour Madiran), fruit de la fusion de trois intercommunalités en janvier 2017, et de deux autres intercommunalités (communauté de communes Armagnac-Adour et communauté de communes Bastides et Vallons du Gers).

Même si le Val d'Adour avait une existence antérieure, déterminé administrativement et géographiquement, notre expérimentation induit une manière de travailler et de mobiliser sur des espaces nouveaux à l'intérieur de cette entité globale.

A partir du forum ouvert proposé comme outil d'animation de la réunion du comité de pilotage du 23 janvier 2017, un groupe de travail s'est constitué afin de travailler sur la question du lien social à l'échelle du territoire.

c. Réunions regroupant les acteurs

Ce groupe de travail a été constitué autour :

- de deux maires dont l'un est également vice-président de la communauté de communes Adour Madiran,
- de deux administrateurs de RIVAGES
- du responsable du développement du service civique en Val d'Adour
- d'une volontaire en service civique

2. Une deuxième phase d'identification des besoins

Cette démarche participative a mis en lumière la volonté partagée d'identifier les besoins du territoire en particulier en matière de lien social.

Actions réalisées

Prise de contact avec le territoire par

- *La rédaction d'une note d'intention*

Au cours du 1^{er} trimestre, une note d'intention (Cf annexe 3) a été rédigée en vue de valoriser l'action en faveur du lien social. Elle a été portée par un des élus, vice-président de

la communauté de communes Adour Madiran, qui l’a présentée en réunion de bureau des maires puis en conseil communautaire.

- *Le biais de réunions participatives organisées sur le territoire*

A l’occasion d’une réunion organisée par le conseil de développement, une administratrice de RIVAGES a pris contact avec le Vice-Président de la Communauté de Communes Armagnac Adour. La volonté politique de travailler sur le lien social sur la partie nord du territoire du Val d’Adour, suite à la prise de cette compétence par la communauté de communes, a rendu pertinente la mise en place de missions de service civique.

Le maillage reste à approfondir, mais les contacts sont récurrents pour avancer sur la thématique. C’est dans cette dynamique que nous avons invité les élus de la communauté de communes Armagnac Adour au comité de pilotage du 11 décembre.

La sensibilisation des élus (du Val d’Adour-Madiran) sur le thème du lien social s’est poursuivie dans un deuxième temps, au cours du deuxième semestre 2017. Dans le cadre de nos échanges, les élus de la commune de Lahitte-Toupière nous ont offert la possibilité d’investir une partie des locaux communaux, dans le cadre de travaux d’investissement prévus.

A cette occasion, nous avons exposé notre volonté de maillage territorial sur le thème du lien social pour lequel la commune œuvrait déjà avec une vraie volonté politique et une réelle adhésion de la population, sous l’impulsion d’une jeune engagée en Service Civique.

L’expérience de la mission en cours étant probante, et la volonté de poursuivre l’action en cours étant réunies, nous avons engagé des discussions ayant eu pour conclusion de s’appuyer sur l’expérience de Lahitte-Toupière pour démultiplier l’action.

Le double mandat de M. Le maire de Lahitte-Toupière, par ailleurs, président de la Communauté de Communes Adour Madiran, ajoute un effet levier à notre projet de maillage territorial.

Ainsi notre action a plus de visibilité à l’échelle intercommunale et nous permet d’avoir un soutien politique territorial fort.

Après des échanges et visite des locaux, il a été convenu qu’ils serviront de lieu de co-working pour les volontaires. Ces locaux pourraient également abriter des actions de RIVAGES en direction de la jeunesse.

Après échange avec la collectivité, il y a une volonté politique de faire des locaux vacants le lieu d’implantation de ce nouveau « laboratoire d’expérimentation » autour du thème développement de missions de Service Civique au bénéfice du lien social à l’échelle de la communauté de communes. Le projet local prendra alors une dimension géographique élargie.

Lahitte-Toupière laboratoire d'expérimentation et modélisation de la démarche réussie à l'échelle communale

La commune de Lahitte-Toupière est l'exemple-type du projet de territoire que nous souhaitons mettre en œuvre. C'est cette démarche que nous souhaitons appuyer dans toutes les communes du Val d'Adour qui seraient intéressées. En effet, à l'initiative des habitants, et avec le soutien des élus, une épicerie et un bar associatifs ont été mis en place. La volonté des habitants du village a permis le développement d'activités génératrices de lien social. Cette action a été une réussite également grâce à l'implication de la volontaire en service civique, habitante de la commune, qui a encouragé et soutenu l'investissement massif des habitants.

En prenant cette commune comme « modèle », nous avons pris le pari que d'autres actions du même type pourraient naître :

Pour commencer, nous avons engagé la mobilisation des acteurs locaux par la mise en œuvre de rencontres, d'échanges. L'objectif visé était de mettre en synergie les différentes organisations (associations, institutions, collectivités) et des citoyens locaux engagés, actifs ou souhaitant le devenir.

Pour mettre en place ces actions, nous souhaitons créer une première dynamique par la sollicitation de communes que nous avons préalablement identifiées comme étant susceptibles d'être intéressées par notre projet.

L'implantation géographique de ces premières communes a été judicieusement choisie afin d'essaimer notre action dans tout le Val d'Adour. Une réunion avec les maires des communes concernées, et plus largement ceux qui pourraient être intéressés, a été programmée le mardi 14 novembre, à la communauté de communes Adour Madiran.

En concertation avec les élus municipaux, nous identifierons leurs besoins en termes de développement du lien social, en étant particulièrement attentifs aux attentes exprimées dans le domaine du lien intergénérationnel et de la lutte contre l'isolement.

L'expertise de RIVAGES, que ce soit dans le domaine de l'animation de réunions, de la mobilisation de l'intelligence collective ou l'accompagnement du Service Civique sera pleinement mobilisée au service de ce projet.

Une fois l'action initiée, nous accompagnerons les communes de la même manière que nous avons soutenu la commune de Lahitte-Toupière.

- Réflexion et apport de notre expertise dans la construction de la mission
- Mise à disposition d'un volontaire
- Formation des bénévoles
- Accompagnement et formation du jeune volontaire
- Mise en réseau du volontaire avec les autres jeunes en service civique sur le Val d'Adour afin de créer une synergie entre les différentes missions.

PARTIE 3 : CATALYSEUR DE MISSIONS

1- Phase de concertation et de dialogue :

Grâce à notre contact quasi-quotidien avec les associations, les structures institutionnelles et les volontaires, un dialogue s'engage. Nous sommes alors partie prenante dans les différentes initiatives qui prennent vie sur le territoire.

C'est ainsi que RIVAGES a apporté son appui à plusieurs initiatives citoyennes, au travers des différentes phases de notre action d'intermédiation.

Moyens mis en œuvre :

- Regroupements de volontaires

Les regroupements mensuels sont un moyen de dynamiser des initiatives citoyennes portées par des jeunes volontaires. L'idée de la création d'un festival a ainsi émergé grâce à des temps de travail en groupe, sur le thème de la dynamisation du territoire.

Les regroupements sont aussi un moyen de mettre en place des actions transversales à vocation territoriale. Nous mobilisons les volontaires sur des projets autour de valeurs et d'enjeux territoriaux.

- Réunions thématiques regroupant les acteurs locaux

Mise en place de réunions regroupant les responsables associatifs concernés par un projet particulier, réunions organisées et animées par un salarié du collectif RIVAGES.

2- Actions mises en œuvre ou à mettre en œuvre :

Brigades du volontariat

Cette idée amorcée lors du comité de pilotage de janvier 2017, puis travaillée par des responsables associatifs et des élus locaux, a permis de faire émerger une volonté de travail de maillage du territoire.

Ce dernier avait pour objet de mettre en place une « brigade » d'une dizaine de volontaires pour aller à la rencontre d'élus locaux afin de faire émerger des demandes, des missions. Suite à ces rencontres l'objectif était de développer dans les communes le souhaitant, des actions de type lien social, état des lieux du petit patrimoine, et bien d'autres.

La volonté de travailler sur cette thématique du lien social est partagée par deux des trois communautés de communes constituant le Val d'Adour. Nous l'avons mesuré grâce à nos contacts avec les deux collectivités.

Cela permet d'envisager à moyen, voire long terme, de déployer des jeunes volontaires dans une dynamique collective du point de vue des jeunes, et du point de vue du territoire.

Action culturelle territoriale

Actuellement, certains volontaires se sont retrouvés autour du projet de créer, avec l'appui de RIVAGES, un festival de musique électronique sur le Val d'Adour. Nous avons déjà rencontré les jeunes porteurs du projet dans le cadre d'un rendez-vous CRIB (cf en annexe 4 Action CRIB de RIVAGES).

Ce rendez-vous leur a permis de clarifier leur projet et d'identifier les acteurs du réseau de RIVAGES susceptibles de les accompagner dans sa réalisation. L'initiative, née d'un échange lors d'un regroupement avec le soutien de RIVAGES, prend forme.

Marché coopératif Maubourguet

En mars 2017, nous avons trois missions relatives au commerce local :

- une portée par l'Union des Commerçants et Artisans de Maubourguet (UCAM), visant à soutenir l'action de l'association.
- une autre par l'association « La Sonnante » pour développer une monnaie locale sur le département.
- une dernière par le Conseil de Développement, pour aller à la rencontre des producteurs du Val d'Adour afin de recenser leurs besoins, leurs souhaits dans le but de valoriser la production de proximité et les circuits courts.

De ces trois missions a émergé le projet de les mettre en synergie afin de poursuivre les initiatives locales concernant la mise en place d'un marché coopératif. Ce dernier aura pour objectif de regrouper les producteurs locaux dans un lieu unique.

Regroupements actions transversales

Les volontaires en intermédiation avec RIVAGES ont travaillé, pendant l'année 2017, à la diffusion de courts métrages dans les cinémas et théâtres du Val d'Adour.

Ces courts métrages produits par l'association FREDD en partenariat avec l'Agence de Développement et de Promotion de l'Economie Solidaire (ADEPES) valorisent des initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans la région Occitanie (programmation en annexe 6).

Depuis 2013, nous sommes relais local de l'ESS pour l'ADEPES et membre du conseil d'administration de l'ADEPES. Cet étroit partenariat nous a permis de mettre en place

diverses actions de promotion de l'ESS au cours du temps (journées de sensibilisation à l'ESS à Maubourguet et Tarbes, participation à l'organisation et au Forum Régional de l'ESS, participation à l'expérimentation de l'outil EVALUMIP).

Les volontaires, sensibilisés aux enjeux de l'ESS par un intervenant extérieur, sont ensuite allés à la rencontre des responsables des futurs lieux de diffusion.

Ils ont ensuite organisé les modalités pratiques de la diffusion, puis ont pris contact avec un café proche du théâtre ou du cinéma, afin d'organiser des échanges entre le public et les représentants de l'ADEPES à la suite de la projection.

Cette initiative valorise l'ESS sur le territoire et permet de diffuser l'éducation populaire tout en dynamisant l'activité d'un café le temps d'une soirée. C'est l'occasion, pour les jeunes, de découvrir un espace d'expression citoyenne : ils sont au cœur de débats entre les habitants sur des enjeux de développement local.

Animation Socio-culturelle à l'échelle du territoire : Espace de Co-working

Nous avons constaté qu'il y avait un grand nombre de volontaires qui ne bénéficiaient pas de locaux pour effectuer leur mission. En effet, de nombreuses associations ont leur siège social au domicile du président.

En conséquence les locaux de RIVAGES sont utilisés comme espace de co-working.

La croissance du nombre de volontaires dans cette situation, nous a amenés à trouver de nouveaux locaux, plus adaptés.

La proposition de mise à disposition d'un local sur Lahitte-Toupière a été une opportunité de disposer d'un espace dédié à cet effet. Ainsi, nous renforçons nos liens avec le territoire et nous créons un lieu spécifique à notre projet dans la « commune laboratoire d'expérimentation ». Cet espace a vocation, outre de prévenir le sentiment d'isolement des jeunes disséminés sur le territoire, en milieu parfois très rural, de faire vitrine et d'être un facteur de démultiplication de l'action par la facilitation de l'émergence de missions transversales en particulier à rayonnement intercommunal. En effet, peu de missions ont une vocation territoriale très élargie, dans leur conception initiale.

PARTIE 4 : RESULTATS ET IMPACTS

Afin d'évaluer les résultats et l'impact de notre action nous avons orienté l'évaluation selon les critères suivants :

- Les indicateurs quantitatifs qui distinguent les différentes étapes de notre action d'intermédiation depuis notre agrément de structure d'accueil jusqu'à la fin de la période d'expérimentation.
- Les indicateurs qualitatifs permettant d'évaluer le degré de connaissance du dispositif, la qualité de l'accompagnement, les outils de bilan, les éventuelles reconductions de missions, l'évolution des profils des jeunes.

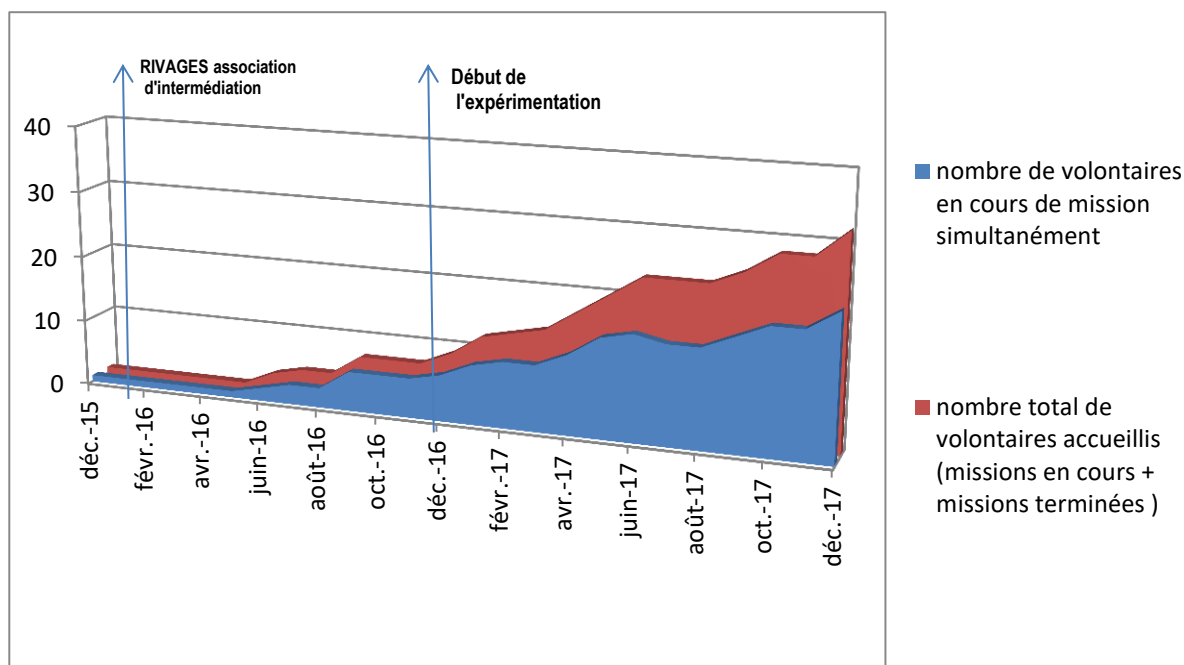
La construction du projet territorial et le rôle catalyseur de mission de RIVAGES seront également analysés.

1. Indicateurs et résultats quantitatifs

a- Développement du SCU sur le territoire

Pour définir à quelle étape situer une mission, nous prenons en compte sa date de démarrage.

Evolution du nombre de volontaires de décembre 2015 à décembre 2017



Nous constatons 2 ruptures de pente dans le graphique ci-dessus.

- La première en août 2016, nous avons obtenu notre agrément comme association d'intermédiation en février 2016. Il a fallu 6 mois pour que l'information soit diffusée, les

responsables associatifs sensibilisés et les projets soit assez matures pour qu'ils donnent lieu à des missions.

- La seconde en Mars 2017 soit 3 mois après le début de l'expérimentation, la dynamique engagée depuis l'obtention de notre agrément s'est accélérée de par la reconnaissance de notre action sur le territoire. Le recrutement de chargés de mission, ainsi que les supports de communication (cf annexe n°5) que nous avons élaborés nous ont permis de démultiplier notre action.

Étape 1 Avant Février 2016

- nombre jeunes : 1
- nombre de mois de missions : 10 mois

Étape 2 Février à fin Décembre 2016(soit 11 mois)

- nombre jeunes : 10
- nombre de mois de missions : 65 mois

Étape 3 Janvier 2017 à Décembre 2017(soit 12 mois)

- nombre jeunes : 22
- nombre de mois de missions : 184mois

Compte tenu du caractère rural du territoire du Val d'Adour, nous observons que le déploiement du service civique se fait de manière plutôt efficace, en comparaison avec les autres territoires ruraux du département des Hautes Pyrénées. En effet, **le nombre de volontaires ayant effectué une mission sur le Val d'Adour représente près d'1/4 des effectifs départementaux en agrément local, l'Agglomération de Tarbes comprise.**

En voici l'illustration :

COM-COMMUNES	Agrément LOCAL			Agrément NATIONAL		
	NBR DE VOLONTAIRES	HOMMES	FEMMES	NBR DE VOLONTAIRES	HOMMES	FEMMES
CA Tarbes Lourdes Pyrénées	37	21	16	89	38	51
C C Adour Madiran	23	6	17	1	0	1
C C Pyrénées Vallées des Gaves	3	2	1	4	0	4
C C de la Haute-bigorre	11	5	6	4	0	4
C C Aure Louron	2	0	2	1	0	1
C C Neste Barousse	1	1	0	0	0	0
C C du Plateau de Lannemezan	2	1	1	3	0	3
C C des coteaux de Pouyastruc et du canton de Tournay	1	1	0	0	0	0
C C du Pays de Trie et du Magnoac	0	0	0	0	0	0
TOTAL	80			102		

Source : DDCSP65 au 4 décembre 2017

b- Développement de l'engagement citoyen

Organisation en partenariat avec la ligue de l'enseignement et la DDCSPP65 de 4 Formations Civiques et Citoyennes (FCC) en 2016 et 6 en 2017.

Notre action en partenariat avec la ligue de l'enseignement et la DDCSPP65 dans le cadre des formations civiques et citoyennes nous permet d'ancrer notre visibilité en tant qu'acteur principal dans le domaine du service civique sur le département des Hautes Pyrénées. De plus, lors de ces formations nous créons du lien avec les différents volontaires. Elles nous permettent aussi d'avoir une vision d'ensemble des missions proposées sur le département, hors de notre champ territorial et des éventuelles difficultés que rencontrent les jeunes.

Nous faisons bénéficier dans ce cadre, de notre expertise en matière d'animation de formation, de par la mise à disposition d'une formatrice. Nous, nous chargeons également de la partie administrative de l'organisation : inscriptions, facturation, relance....

Nos compétences en informatique ont été sollicitées afin de créer des outils mis à la disposition des structures, facilitant ainsi les inscriptions des volontaires aux FCC.

L'organisation, la mise en place et le suivi de ces formations est un exemple concret d'un partenariat réussi entre des associations d'éducation populaire et des services de l'état.

En effet, grâce à l'implication de la DDCSPP65 dans l'identification des volontaires et au suivi que nous mettons en place particulièrement avec les volontaires en intermédiation, **le taux d'inscription aux FCC est de 70% pour les Hautes-Pyrénées.**

Pour les volontaires (ayant été au terme de leur période d'engagement) **en intermédiation avec RIVAGES, le taux de suivi de la formation civique et citoyenne est porté à 100%.**

Ce résultat est rendu possible grâce à un ancrage territorial fort, créant une proximité facilitatrice dans la mobilisation des jeunes et de leurs tuteurs. En effet, ces derniers sont un élément essentiel dans la motivation et l'organisation de la participation des jeunes aux FCC.

Organisation de 11 regroupements de volontaires effectuant leurs missions dans le Val d'Adour en 2017.

A l'exception du mois de juillet, un regroupement de volontaires a été organisé chaque mois (cf contenus en annexe 7).

Ces regroupements, très diversifiés en matière de sujets abordés, ont permis aux volontaires de rencontrer des acteurs associatifs engagés sur le territoire et ainsi de voir les différentes formes que peut prendre un engagement citoyen. Ils ont été aussi l'occasion de sensibiliser les volontaires à différents enjeux (ESS notamment) et de se former.

De plus, nous construisons les regroupements en essayant de mettre en adéquation le profil des jeunes et leurs attentes dans les contenus (en particulier pour les formations).

Il nous paraît également important de leur faire découvrir de nouveaux domaines d'engagement.

Les volontaires apprécient de se retrouver car cela leur permet de faire connaissance avec d'autres jeunes dans la même situation d'engagement, et surtout de s'ouvrir à des sujets qu'ils ne connaissent pas.

C'est l'occasion pour eux de découvrir le tissu associatif local et les différentes formes

d'engagement qui y existent.

Nous recueillons leurs attentes au travers d'outils d'évaluation des regroupements ainsi que lors d'échanges informels.

Dans un premier temps, nous effectuons ces évaluations lors des bilans finaux à l'aide d'une grille d'évaluation. Dans un souci d'être plus réactifs, il nous est apparu plus pertinent de soumettre aux volontaires une grille d'évaluation à la fin de chaque regroupement (Modèle en annexe 8).

C'est sur ces outils que nous nous appuyons pour évaluer et adapter finement notre action. Les effets induits par de tels modes de fonctionnement, autant du point de vue des contenus proposés, que des **méthodes mobilisées pour faire des regroupements de réels temps participatifs, contribuent au renforcement du collectif, au service d'actions fédératrices et du territoire, grâce à la synergie entre plusieurs volontaires.**

c- Information sur le SCU

- Intervention devant les élus communautaires des communautés de communes Vic-Montaner et Armagnac Adour dès le début de l'expérimentation
- Organisation en partenariat avec la DDCSPP65 et le Foyer des Jeunes Travailleurs de Tarbes du Festi'volontariat lors de la quinzaine régionale du service civique.
- Intervention devant les coordonnateurs des missions locales du 65 afin de sensibiliser les conseillers mission locale au service civique.
- Travail avec la fédération ADMR des Hautes-Pyrénées autour d'un accompagnement de RIVAGES lors de leurs projets d'accueil (Mise en place de formations à l'utilisation d'ELISA, travail autour des fiches mission, formations spécifiques pour les volontaires) (cf convention en annexe 9)
- Participation à une journée d'information à destination des étudiants du Lycée Agricole Jean Monnet de Vic en Bigorre.
- Deux Interventions devant les étudiants de l'institut St Simon (École préparatoire Éducateur Jeunes Enfants et Éducateur spécialisé)
- Participation au forum des associations de Vic en Bigorre afin de sensibiliser les associations.

d- Espace d'expression citoyenne : Projections de courts-métrages

Les volontaires, lors de certains regroupements (voir plus haut), ont cherché à valoriser des initiatives dans le domaine de l'économie solidaire en région Occitanie.

Cette action permet de créer un espace d'expression citoyenne réunissant grand public, responsables associatifs et élus.

Les débats qui ont lieu entre les courts-métrages ont permis, à chacun de s'exprimer, et aux volontaires de rencontrer les habitants du Val d'Adour.

Cette action avait plusieurs objectifs :

- Favoriser la citoyenneté des jeunes leur permettant de côtoyer différents publics
- Dynamiser les lieux culturels du territoire
- Diffuser les valeurs liées à l'ESS

e- Taux de reconduction des missions

A ce jour, cinq structures ont renouvelé l'expérience service civique. Ces dernières ont, pour deux d'entre elles, amplifié leur engagement en passant d'un volontaire accueilli à deux. Plusieurs situations se présentent dans le cadre d'une reconduction de mission :

- Poursuite ou amplification de la mission menée par le volontaire précédent (4 missions)
- Développement d'un nouveau projet (1 mission)

Certaines n'ont pas fait de nouvel accueil car la mission confiée au volontaire était accomplie et il n'y avait pas de besoin. D'autres envisagent un nouvel accueil dans le futur.

2. Indicateurs et Résultats qualitatifs

a- Profil des jeunes volontaires en Val d'Adour

Etape	Nombre de jeune	% fille-garçon	Niveau d'étude	Mois de mission
1	1	Fille : 100%	IV : 100%	9 mois : 100%
2	10	Fille : 40% Garçon : 60%	III : 20% IV : 40% V : 20% VI : 20%	6 mois : 20% 8 mois : 50% 9 mois : 10% 10 mois : 10% 11 mois : 10%
3	22	Filles : 73% Garçon : 27%	II : 5% III : 13% IV : 59 % V : 18% VI : 5%	6 mois : 9% 8 mois : 68% 10 mois : 18% 12 mois : 5%

On observe une féminisation de l'engagement au cours du temps, à compter du moment de l'expérimentation, ce qui représente une proportion supérieure aux données départementales.

Avec la montée en puissance du nombre de jeunes impliqués dans le dispositif du service civique sur le territoire du Val d'Adour, les niveaux d'études se diversifient.

Cependant, c'est le bac ou équivalent qui recueille près des $\frac{3}{4}$ des jeunes engagés sur le territoire, alors qu'au niveau départemental, ils ne représentent que la moitié des jeunes engagés. Les jeunes ayant suivi des études supérieures ou infra-bac sont peu présents sur notre territoire, alors qu'au niveau départemental, ils sont près du quart des effectifs.

TABLEAU STATISTIQUES SERVICE CIVIQUE 2017 HAUTES-PYRÉNÉES

RIVAGES + DÉPARTEMENT 65

	Nbr Vol	HOMMES		FEMMES		NIVEAU D'ÉTUDES						
		nbr	%	nbr	%	Sortie en 3 ^{em}	Sortie avant CAP /BEP	CAP / BEP Validé	Sortie avant BAC	BAC	BAC +2	Sup a bac +2 et Autres
LOCAL												
RIVAGES	22	6	27%	16	73%	0	0	2	4	12	3	1
DÉP 65	64	35	54,70%	29	45,30%	5	1	4	4	30	5	15
TOTAL	86	41	47,70%	45	52,30%	5	1	6	8	42	8	16

Source DDCSPP 65

b- Degré de connaissance du dispositif

Depuis le début de notre action d'intermédiation et, d'autant plus depuis le début de l'expérimentation, nous constatons une nette augmentation du nombre de structures qui nous contactent. Notre compétence en ce domaine est désormais reconnue sur le territoire et les sollicitations viennent donc, de plus en plus, de la part des structures.

En fin d'expérimentation, une mission sur trois est à l'initiative d'une association ou collectivité sans contact récent préalable de notre part. Les responsables associatifs ou élus sont souvent engagés dans plusieurs domaines. Aussi, les bonnes expériences vécues dans une structure favorisent le bouche à oreille et incitent à mettre en place de nouvelles missions dans un autre domaine d'engagement.

Parallèlement, nous arrivons plus facilement à pourvoir les missions que nous publions quelle que soit la période de l'année. Dans les premiers temps de notre action (Étape 2) certaines missions ne recevaient pas de candidatures, ce n'est plus le cas pendant la phase d'expérimentation. Nous n'avons plus à ce jour de missions non pourvues. Nos canaux de diffusion et les partenariats mis en place sont efficaces et l'information arrive jusqu'aux jeunes. Le fait que nous portions plusieurs missions nous permet de réorienter un jeune qui n'aurait pas été retenu sur une mission, sur une autre.

Enfin, nous avons observé, tout au long de l'expérimentation, une évolution et une diversification de la tendance : aux missions portées par les structures et proposées à des jeunes, s'ajoutent désormais celles portées par des jeunes, porteurs de projets et d'envie de s'investir spontanément au service de l'intérêt général.

Plusieurs jeunes nous ont contactés afin de leur trouver des missions correspondant à leurs centres d'intérêt. Par exemple, une jeune fille en école préparatoire d'infirmière est venue vers nous afin de trouver un service civique dans le domaine de la santé.

La méthodologie employée dans ce cas :

- écoute des besoins et envies du jeune
- appel aux ressources du territoire
- élaboration d'une nouvelle mission suite à la concertation entre le volontaire, la structure et RIVAGES

Nous avons appliqué cette méthodologie pour la première fois dans ce cas. Elle a été étendue, au cours du dernier trimestre 2017, à nos actions en direction du public des missions locales.

Au cours de l'expérimentation nous avons remarqué que ce type de public ne s'autorisait pas de candidater sur des missions de service civique. Aller au-devant des jeunes et de leurs envies, rend le service civique plus accessible.

A J+5 mois du début de l'expérimentation, nous observons une appropriation bilatérale (jeunes et structures porteuses de mission) du service civique, ce qui correspond aux souhaits du législateur.

Témoignage de Julie, volontaire en service civique à l'EHPAD de Vic en Bigorre :

« Pour ma part, j'ai voulu effectuer mon service civique dans le cadre de mon projet professionnel qui est de devenir infirmière.

J'ai donc contacté RIVAGES pour leur expliquer ma situation et pour savoir si je pouvais faire mon service civique dans une structure sanitaire.

Jérôme m'a accompagnée lors du rendez-vous à l'hôpital gériatrique de Vic-en-Bigorre. On a pu ensuite créer ma mission afin que j'exerce mes 8 mois au sein de l'équipe d'animation de l'EHPAD de Vic-en-Bigorre, afin de maintenir le lien social des personnes âgées et d'éviter l'isolement.

Ce service civique m'a été énormément bénéfique et je remercie énormément RIVAGES pour cela ».

c- Diffusion de l'information et Impact de chaque support

Nous diffusons l'information via différents supports.

- **Presse / Médias :** Nous avons mis en place une relation privilégiée avec les correspondants locaux de la presse régionale (La dépêche du midi, La nouvelle République, Le petit journal) qui nous permet une exposition régulière dans les pages

locales (articles en annexe 10). Parallèlement nous avons eu des passages sur une radio locale (Pic FM) et sur une Web TV (HPY TV). L'impact de cette exposition est assez faible mais contribue à une visibilité de l'action et participe à la connaissance du service civique.

- **Réseaux sociaux** : Nous avons créé une page Facebook dédiée à notre action service civique. Celle-ci fonctionne en parallèle avec le profil du collectif RIVAGES. Afin de toucher le plus de monde nous avons travaillé à augmenter le nombre d'amis de la page. Nous sommes ainsi passés de 50 amis début 2016 à 524 fin décembre 2017.
- **Newsletter service civique** : Nous avons créé une newsletter service civique que nous publions selon un rythme mensuel. Cette lettre d'information a les mêmes destinataires que la newsletter généraliste du collectif RIVAGES. L'impact de celle-ci est bien meilleur en effet pour un taux d'ouverture relativement similaire (27 % service civique/25%généraliste) la lettre service civique à un taux de clic cinq fois plus important (1 % contre 5,4%) L'intérêt pour le service civique et le détail des missions et des actualités est donc très présent chez les destinataires.
- **Flyer** : Nous avons édité un document de présentation de notre accompagnement (cf annexe 5) qui vient en complément des documents proposés par l'agence. Nous distribuons celui-ci à l'issue de chaque rencontre avec un responsable associatif ou un élu. Nous les distribuons aussi lors des manifestations associatives auxquelles nous participons.
- Toutes nos missions sont publiées sur le site de l'agence. Elles sont également diffusées dans notre réseau associatif ainsi que chez nos partenaires (Greta, BIJ, FJT, Missions locales 32 et 65, DDCSPP32 et 65), en plus des réseaux sociaux. Cette large diffusion nous permet de pourvoir rapidement les missions et de toucher un maximum de jeunes.

Afin d'évaluer quel biais de communication a été le plus efficace et comment chaque jeune a connu le service civique, nous les avons interrogés individuellement. Il ressort de ces entretiens que **le site de l'agence du service civique est la première source d'information pour les jeunes.**

Sur les 33 jeunes qui ont été accueillis par RIVAGES :

- La majorité (18 jeunes) a entendu parler du dispositif par leur réseau personnel (Amis, famille)
- 5 jeunes étaient déjà actifs dans l'association ou la commune où ils ont effectué leur mission
- 3 ont été sensibilisés lors d'une information collective dans leur classe prépa
- 4 jeunes ont été orientés vers nous par les missions locales

- 3 jeunes faisaient partie du réseau de RIVAGES

d- Qualité et spécificité des formations civiques et citoyennes

Témoignage de Myriam TOURETTE, intervenante RIVAGES en charge des formations civiques et citoyennes (FCC).

Myriam est *éducatrice spécialisée* et *art-thérapeute* dans le cadre l'association AL'HAZART (adhérente à RIVAGES). Elle est également formatrice et coordonnatrice des actions d'insertion à RIVAGES, en tant que salariée.

Myriam, peux-tu me dire quelles sont les spécificités des méthodes et contenus mis en œuvre dans le cadre des FCC organisées par RIVAGES, et dans quel état d'esprit tu t'inscris ?

Mon positionnement personnel est au même niveau que celui des jeunes, à égalité. On se situe hors cadre de hiérarchie que l'on peut trouver par ailleurs, notamment dans le milieu scolaire (auquel les jeunes sont davantage habitués).

Il s'agit, pour moi, grâce à des méthodes particulières, de créer de la confiance, de la proximité avec les jeunes, pour favoriser l'échange. Je pars du principe que chacun a sa place, que tous les participants peuvent apporter au collectif.

En conséquence, je sollicite des outils qui mobilisent des intelligences multiples :

La mise en espace, en cercle, est essentielle pour permettre l'expression de tous.

Le support du jeu est fortement mobilisé, des outils de mobilisation de l'intelligence collective tels que *art of hosting* « art d'accueillir les conversations qui comptent », *world café*, *conte vécu...* sont mis en place. Des ateliers créatifs complètent la proposition : dessin, théâtre, poésie, écriture....

L'idée est de faire émerger l'expression de tous, de faciliter les apprentissages dans un cadre plaisant, respectueux et bienveillant.

En quoi ton profil particulier te guide-t-il dans le management de la formation ?

Ma fibre sociale, liée à mon parcours d'éducateur, me donne un regard particulier sur les jeunes en marge, avec une bienveillance nécessaire à leur expression.

Mes capacités créatives amènent une légèreté et une respiration nécessaires à la fluidité de la journée.

Le réseau RIVAGES, auquel mon association adhère, a été une passerelle qui a induit une possibilité de mobilisation de mes compétences au service du collectif.

L'évaluation des FCC, une méthodologie mise en place en collaboration...

Nous avons réalisé une trame de bilan (cf annexe 12), en partenariat avec la DDCSPP65 et la Ligue de l'enseignement 65. Un référent de l'action est désigné par formation. Ce dernier procède, à chaque fois, à l'évaluation des deux jours de formation.

Ce que l'on observe, c'est que les jeunes prennent un réel plaisir à se rencontrer, à échanger. Il y a une volonté d'aller plus loin dans la rencontre. L'engagement fédère, dans le sens où il induit une dynamique de groupe, avec une volonté d'agir plus avant.

Les rencontres avec les acteurs locaux engagés motivent et renforcent cette volonté d'engagement.

e- Une qualité d'accompagnement à deux niveaux : celui des tuteurs et des jeunes

Les premières difficultés avec certains volontaires ont fait apparaître des lacunes dans l'accompagnement des tuteurs, de la part de RIVAGES. Nous avons noté un manque de connaissance des spécificités du statut du volontaire, dans la gestion humaine du jeune (par exemple l'absentéisme, les retards).

Ces difficultés étant mises à jour dans la pratique, nous avons renforcé l'accompagnement des tuteurs par la mise en place de différentes mesures :

Tout d'abord, nous avons créé un outil spécifique à destination des tuteurs. Il a été élaboré en partenariat avec la DDCSPP65, et distingue le cadre général des actions particulières à l'accompagnement RIVAGES (cf annexe 13)

Ensuite, nous avons organisé, tous les deux mois, des regroupements de tuteurs à RIVAGES afin de créer des liens entre les différentes structures et de favoriser les échanges et le partage d'expériences.

Concernant les jeunes, nous les accompagnons au plus près de leur besoins dans la définition de leur projet d'avenir et dans la réalisation de celui-ci. Parmi les jeunes ayant effectué au moins 4 mois de mission et l'ayant terminée à ce jour (détail en Annexe 14) dix ont repris des études ou une formation qualifiante, 4 ont trouvé un emploi (2 CAE, 1 CDD et 1 CDI) et un jeune a obtenu un Certificat de Qualification Professionnelle en relation avec sa mission. A ce jour 100 % des jeunes ont eu un débouché à l'issue de leur période d'engagement.

Pour les jeunes ayant besoin d'un accompagnement renforcé, l'équipe de RIVAGES est mobilisée (Chargée de mission service civique et responsable administrative) afin de travailler, lors d'entretiens individuels, sur le projet d'avenir des volontaires. Nous les accompagnons dans toutes leurs démarches (Orientation, prise de contact, suivi de l'avancement des démarches...) et nous les mettons en relation avec notre réseau.

f- Bilan des missions

Nous faisons avec chaque jeune, en nous appuyant sur le « guide du volontaire », un bilan détaillé des compétences qu'il a développées au cours de sa mission. Il permet au volontaire de construire son CV et de valoriser au mieux sa période d'engagement.

Parallèlement au bilan nominatif effectué avec le jeune en fin de mission, nous mettons en place un entretien avec le tuteur et un responsable de la structure. Au cours de celui-ci, nous utilisons un questionnaire (*cf annexe 11*) qui nous permet de faire un bilan de la mission. La synthèse des différents questionnaires nous permet d'évaluer notre action et de l'adapter au cours du temps.

Suite à l'analyse des différents questionnaires de bilan des missions de nombreux points convergent.

Condition d'exercice des missions :

Les volontaires ont été pleinement intégrés aux structures d'accueil que ce soit les salariés pour les structures employeuses ou les bénévoles. Les horaires prévus ont été respectés dans la grande majorité des cas. Les rares cas ayant posé problème nous ont amené à insister plus fortement sur la formalisation des conditions d'exercice de la mission (horaires, jours de présence, démarches à entreprendre en cas d'absence...), lors de l'entretien de début de mission.

Tutorat mis en place :

En moyenne, 2 heures/semaine ont été consacrées au tutorat par les structures d'accueil.

Pour toutes les missions, le tutorat a été partagé entre RIVAGES et la structure d'accueil, et organisé avec les outils mis à disposition par RIVAGES.

Le tutorat et l'investissement qu'il demande pour les structures d'accueil ont été un révélateur pour celles-ci. En effet, des difficultés internes ont été mises à jour pour certaines structures : manque de temps, problèmes d'organisation interne, tensions entre les membres... Dans certains cas, une médiation de RIVAGES ou une adaptation de la mission ont été nécessaires. Pour autant, ces différentes difficultés n'ont pas remis en cause le projet d'accueil.

Accueil des volontaires :

Dans tous les cas, à l'exception d'un seul, l'accueil des volontaires a été anticipé par la structure, par la présentation de celui-ci à l'équipe et par l'information sur la spécificité du statut de volontaire.

Dans un des cas, cette spécificité a mis en exergue des tensions qui préexistaient dans l'équipe bénévole. Le fait que les volontaires soient sur un projet précis et différent des tâches dévolues aux bénévoles n'a pas été accepté.

Communication et valorisation :

La valorisation de la présence d'un volontaire dans les structures s'est essentiellement faite au travers des sites internet. Dans certains cas des reportages dans la presse ont été diffusés.

Les impacts :

- Pour les volontaires :

Dans tous les cas l'impact du service civique sur les volontaires a été bénéfique.

En premier lieu vient un développement de la confiance en soi, puis une progression de l'autonomie. Enfin l'acquisition de nouvelles compétences est un point qui revient souvent. Ce sont particulièrement les compétences dans le domaine de l'informatique qui sont citées. Cela vient du fait de la participation des jeunes aux formations dispensées à RIVAGES dans ce domaine.

En plus de l'accompagnement RIVAGES autour du projet d'avenir, le service civique a été, pour certains volontaires, l'occasion de se créer un réseau et de confirmer leur projet d'avenir.

- Pour le public bénéficiaire :

L'arrivée de quelqu'un de jeune dans les structures et au contact des bénéficiaires a été salué. Cet aspect renforce notre action en tant qu'acteur de développement territorial. Nous sommes convaincus, et ces bilans en sont la preuve, que l'arrivée de volontaires est un plus pour le territoire et un catalyseur pour dynamiser celui-ci.

- Pour les structures d'accueil :

Les missions mises en place ont aussi permis un développement de l'action des structures accueillantes : organisation d'événements, mise en place de nouveaux projets/activités. Comme dit plus haut, dans certains cas la présence d'un volontaire a été un révélateur des difficultés que connaissaient certaines structures.

g- L' « après service civique »

L'engagement des jeunes ayant effectué un service civique avec RIVAGES, a débouché sur des voies diversifiées à l'issue de leur période de volontariat.

Au-delà de celui-ci, certains poursuivent leur engagement volontaire au sein d'associations (cinq jeunes). A titre d'exemple, quatre vont intégrer le conseil d'administration de RIVAGES en 2018. Compte tenu du fait que ces associations se trouvent sur le territoire, RIVAGES ne manquera pas, au cours de l'année à venir, de s'appuyer sur ce nouvel engagement pour dynamiser le Val d'Adour. Il s'agit donc d'une nouvelle piste de développement induite par le service civique.

3. Projet Territorial

a- Comment notre action a-t-elle développé le territoire et avec quelle amplitude?

Comme détaillé plus bas, la majorité de nos missions concernaient le **renforcement du lien social**. C'est dans ce domaine que les résultats de notre action sont les plus significatifs.

Les missions en relation avec les personnes âgées (ADMR Rivière Basse, EHPAD de Vic en

Bigorre, Commune de Sarriac-Bigorre) ont été particulièrement appréciées des publics bénéficiaires. La présence de jeunes volontaires auprès d'eux a créé un vrai mieux-être et a permis **d'améliorer la vie des personnes âgées au quotidien**.

Il en est de même dans le village de Lahitte-Toupière, où l'action de la volontaire a amplifié une dynamique déjà présente sur le village, permettant de multiplier les projets ainsi que le public touché.

Nous avons, de plus, participé au **développement économique** du territoire grâce à notre action.

L'étude de territoire menée par le volontaire en mission au conseil de développement du Val d'Adour a permis un recensement des différents producteurs locaux. Ces renseignements vont être utiles au conseil de développement pour mettre en œuvre des actions ciblées afin de promouvoir une production agricole locale et de qualité, permettant ainsi une commercialisation facilitée des produits concernés.

L'action de la volontaire de Lahitte-Toupière autour de l'épicerie associative (soutien à la mise en place d'une association) a permis **d'augmenter l'activité** de celle-ci.

Le chiffre d'affaire a presque triplé en 2017. Elle a aussi créé des partenariats avec cinq producteurs locaux permettant à ceux-ci de trouver un nouveau débouché pour leurs produits. Deux producteurs supplémentaires devraient commercialiser leurs produits dans le courant du premier semestre 2018.

Sur le volet des producteurs locaux, notre action a donc contribué au développement économique de cinq et bientôt sept entreprises agricole.

La synergie, née de la rencontre entre la volontaire de l'association « La sonnante », le volontaire accueilli par l'Union des Commerçants et Artisans de Maubourguet (UCAM) et celui du conseil de développement, a permis de créer une **dynamique en faveur de la monnaie complémentaire** qui est en cours de mise en place sur le Val d'Adour. A titre d'exemple, suite à leur action, la monnaie locale est acceptée dans une association de producteurs locaux depuis octobre 2017.

Le projet de mise en place d'un festival de musique électronique, né d'un regroupement de volontaire, est aussi de nature à développer le territoire et ce, dans plusieurs domaines. **Culturel** d'abord, par la découverte par la population locale d'un art assez peu connu sur le Val d'Adour mais aussi **générateur de lien social**. Enfin, il peut être un atout du point de vue du **tourisme** qui est un des axes de développement privilégié par le Pays du Val d'Adour. Notre action s'inscrit ainsi dans des politiques publiques déjà mises en place.

Dans le cas de Lahitte-Toupière, notre action a conduit à **l'embauche de la volontaire en CDD** pour un poste dont les tâches reprennent en partie le contenu de sa mission. De plus à ce jour, 100% des jeunes ayant effectué un service civique avec RIVAGES ont eu un débouché à

l'issu de leur période de volontariat.

La répartition géographique de notre action globale, toutes thématiques confondues, se déroule essentiellement sur le territoire de la communauté de communes Adour Madiran, que ce soit au niveau des collectivités que des associations.

Sur la partie gersoise du territoire, la mise en œuvre de notre action a été plus difficile. L'implication des collectivités est marginale en 2017, mais elle prend forme en 2018 par la création de 4 missions par la communauté de communes Armagnac Adour et des contacts avancés avec la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers.

A l'échelle de cette partie du territoire, les **thématiques culturelles et écologiques ont cependant été développées, grâce à l'implication associative.**

Enfin, notre action a permis l'émergence de nouveaux projets (mise en place d'un festival de musique électronique, projet de marché coopératif) dont l'échelle est celle du Pays du Val d'Adour.

Nous avons eu une action sur plusieurs échelles sur l'ensemble du pays via des opérations de sensibilisation et certaines missions (Conseil de développement, théâtre des 7 chandelles, RIVAGES), à l'échelle d'un ou de plusieurs villages (Andrest, Rabastens de Bigorre, Sarriac-Bigorre, Lahitte-Toupière, ADMR Rivière Basse, UCAM) ou au sein d'une association avec des actions en direction du grand public (Fêtes de la Paix, Un monde à refaire). Ce sont ces différentes échelles d'actions qui ont permis à notre projet de créer une vraie dynamique sur le Val d'Adour, mobilisant les différents acteurs autour d'un projet fédérateur en direction de la jeunesse.

b- Comité de pilotage élargi, une évolution significative de l'implication du territoire

Le 11 Décembre 2017, a eu lieu notre comité de pilotage élargi. Nous y avons invité tous les élus du territoire, que ce soit au niveau communal ou intercommunal.

La présence accrue des représentants des collectivités territoriales, des responsables associatifs, montre l'impact des différentes actions mises en œuvre tout au long de l'année (cf la liste de présence en annexe 15).

L'évolution de la participation durant l'année d'expérimentation va croissant:

Au premier comité de pilotage ayant eu lieu le 23 Janvier 2017 étaient présents : 3 élus locaux, la conseillère régionale Occitanie, 3 représentant de la DDCSPP 65-32, 1 représentant de la CAF 65, 13 représentants d'associations, 1 de la MDS, 2 du CLIC, 5 de RIVAGES et 6

volontaires en service civique.

Au comité de pilotage du 11 Décembre 2017, étaient présents : 9 élus locaux, la conseillère régionale d'Occitanie, le représentant du Haut-commissariat à l'engagement, 5 représentants de la DDCSPP 65-32, 10 représentants d'associations, 6 de RIVAGES et 8 volontaires et anciens volontaires en service civique.

La construction d'un projet territorial que nous espérons en début d'expérimentation commence à pouvoir être envisagé de manière sérieuse, après une année de sensibilisation et grâce à la multiplication des contacts et relations avec les différents acteurs du territoire.

Les élus sont de plus en plus impliqués et nous relevons leur réelle volonté de développer des missions sur des actions transversales.

Les jeunes sont davantage au cœur de l'attention grâce au déploiement du service civique sur le territoire du Val d'Adour. Les volontaires y ayant effectué des missions l'ont impacté positivement et l'intérêt général est désormais reconnu et visible de tous.

c- Organisation des missions les unes par rapport aux autres

a. A l'échelle de quel territoire ?

Parmi toutes les missions portées par RIVAGES, à ce jour (Étapes 1 à 3), 26 se sont déroulées dans le Val d'Adour et 7 dans le reste des Hautes-Pyrénées (Agos-Vidalos, Tarbes et Lannemezan). Ces dernières relevaient de projets d'accueil de structures nécessitant un appui technique renforcé. La décision d'un accompagnement RIVAGES a été prise en concertation étroite avec la DDCSPP65.

b. Thématiques, nombre

La principale thématique des missions que nous portons en tant qu'association d'intermédiation sont la solidarité et le développement du lien social qui sont des enjeux majeurs de notre territoire.

Sur 33 missions portées à ce jour par RIVAGES :

- 20 sont dans le **domaine d'action Solidarité et développement du lien social**, soit **plus de la moitié des missions**
- 4 dans le domaine de la culture
- 7 dans le domaine de l'environnement et du développement durable
- 2 dans le soutien à notre action service civique

d- Mutualisation du tutorat

Comme évoqué en début de document, une proposition de mutualisation du tutorat a émané du président de la communauté de communes Adour Madiran dans le cadre de certaines missions. En effet, le manque de personnel salarié afin d'assurer un tutorat de qualité est un frein dans les petites communes. Pour lever celui-ci, une réflexion est en cours autour de missions de valorisation du tri des déchets. Des animateurs du Syndicat Intercommunal de Valorisation des Ordures Ménagères (SIVOM) se chargeraient d'être les tuteurs de jeunes qui effectueraient leur mission dans différentes communes de la communauté de communes. Une organisation similaire pourrait se mettre en place dans le cadre de la mise en valeur du petit patrimoine bâti.

4. Catalyseur de missions

a- Effet « groupé » du volontariat

A ce jour, il est encore complexe de pouvoir présenter cette rubrique. Le projet d'équipe de volontaires est toujours en cours de construction. Nous allons relancer les communes courant 2018.

Cette part du principe de maillage du territoire sur des thématiques, initialement centrées sur le lien social. Elles pourraient se voir élargies, notamment dans le sens de la sensibilisation de l'environnement par le tri des déchets, le plan communal de sauvegarde, suite à une proposition du président de la communauté de communes Adour-Madiran.

b- Action culturelle territoriale

L'association *Psycho Cats*, porteuse d'un projet de festival de musique électronique a été reçue par RIVAGES dans le cadre de son action CRIB. Nous avons pu les conseiller sur la partie juridique concernant l'organisation d'une manifestation.

Leur souhait étant de créer une « éco-manifestation » nous les avons aussi renseignés sur ce point et mis en relation avec les membres de notre réseau pouvant leur apporter un appui.

Le projet de création d'un festival est toujours d'actualité. Il va connaître de nouveaux développements au cours de l'année 2018 par la mise en relation avec une élue d'une « petite » commune du territoire, intéressée par l'accueil de la manifestation.

c- Marché coopératif de Maubourguet

Suite à des problèmes internes à l'association des commerçants, l'idée de mettre en place un marché coopératif sur le territoire est actuellement mise en sommeil. Mais au-delà de ce contretemps, notre action de mise en relation et de création de lien entre le Conseil de développement et la Sonnante a permis à cette dernière d'accroître sa visibilité. Depuis notre intervention, une association de producteurs locaux, rencontrés par les volontaires dans le cadre de leur enquête, accepte la monnaie locale comme moyen de paiement. Cet exemple illustre la concrétisation de l'effet de levier que peut induire la mise en place de missions de service civique au bénéfice du développement territorial.

d- Regroupement et actions transversales

Les regroupements mis en place par RIVAGES pour les volontaires du Val d'Adour ont eu pour conséquence la mise en place d'une action transversale diffusion de courts métrages sur le thème de l'Economie Sociale et Solidaire.

Ces projections (détail en annexe 6) ont eu des audiences diverses, celles de Maubourguet et de Plaisance du Gers ont accueilli beaucoup de spectateurs (50 à Maubourguet, 120 à Plaisance), la journée au Lycée agricole et forestier de Vic en Bigorre a mobilisé 4 classes (Terminales Agricoles, et étudiants en 2ème année de BTS). A l'inverse, les projections de Marciac et de Rabastens n'ont pas mobilisé le public escompté.

Nous analysons ces résultats selon les hypothèses suivantes : les projections qui ont attiré du monde, ont bénéficié de la dynamique d'un événement déjà existant (assemblée générale du théâtre des 7 chandelles à Maubourguet), ou, ont été le fruit d'un large partenariat (Projection de Plaisance du Gers et Lycée agricole et forestier). On note là l'importance de l'implication du territoire comme élément catalyseur de l'élan porté par RIVAGES en tant qu'association d'intermédiation pour le déploiement du service civique.

Quant aux projections dont le succès fut moindre, celle de Rabastens de Bigorre était organisée et portée uniquement par RIVAGES, avec le soutien de l'office du tourisme pour la partie communication. Le manque de spectateurs nous a contraints à son annulation.

La projection de Marciac a été maintenue, malgré un nombre de spectateurs réduit, notamment en raison de conditions climatiques défavorables. Pourtant, la projection se déroulait en clôture de deux jours consacrés à l'agroforesterie et à la traction animale. Le temps pluvieux sur ces deux jours a fait que peu de personnes se sont déplacées sur cette manifestation et, pas davantage pour les projections.

e- Animation socio-culturelle à l'échelle du territoire : espace de co-working

La commune de Lahitte-Toupière dispose de locaux inoccupés devant faire l'objet d'une rénovation. Son maire, alors dans une dynamique locale grâce à la mise en œuvre d'une mission à l'échelle du village, souhaite investir de manière opportune ces locaux.

La relation de confiance installée avec RIVAGES dans le cadre de l'accompagnement de la mission en cours permet, en cours d'année 2017, de faire le lien avec la commune sur cette question de locaux. M.RE propose alors de mettre à disposition une salle, voire deux, de les équiper, afin d'y installer des bureaux, salle de réunion [...].

Au regard de la croissance du nombre de volontaires, et de la nécessité de leur proposer un lieu ressource pour se poser, échanger, cette proposition nous semble contribuer à la poursuite du mouvement engagé : celui de créer une dynamique entre les jeunes et les missions, au service du projet de territoire en cours de construction.

Il s'agit là d'une réelle opportunité de mettre en place un lieu de co-working pour les jeunes en service civique. Ce nouvel « outil » lèverait, par ailleurs, un frein majeur à l'accès au service civique pour les petites associations et les petites communes ne disposant pas de locaux.

Cette mise à disposition de locaux et d'équipement informatique (7 postes + 1 vidéo projecteur) prouve l'implication grandissante des élus locaux et l'adhésion de ceux-ci à notre projet.

De plus, ce lieu pourrait devenir une « vitrine » dédié au service civique, en vue du maillage territorial.

5. Comment inscrire ces actions dans la durée ? Perspectives de développement

- Financements locaux et régionaux

Les financements locaux, dans le sens du territoire du Val d'Adour, se font uniquement à travers la mise en œuvre de nouvelles missions pour 2018 ; Il y aura donc une perspective intéressante de développement des missions.

Les perspectives sont les suivantes :

- la communauté de communes Adour Madiran envisage l'accueil de 6 volontaires en 2018 (3 sur le thème du patrimoine et 3 sur celui de la sensibilisation au tri des déchets),
- la communauté de communes Armagnac Adour a accueilli au mois de janvier 2018 deux jeunes afin de lutter contre la fracture numérique via une action dans les maisons de services au public (MSAP). Deux autres missions sont en cours d'élaboration dans le domaine culturel à l'horizon de février ou mars.
- la communauté de communes Bastides et Vallons du Gers envisage l'accueil de 2 volontaires dans le domaine du développement du lien social courant 2018.

Nous pouvons, de plus, compter sur le soutien des communes d'Artagnan et de Lahitte-Toupière du Val d'Adour, par la mise à disposition gracieuse de locaux. Ce sont, localement, nos principaux appuis.

Un travail de réflexion sera mené en 2018, notamment à travers un dispositif local d'accompagnement (DLA) qui associera les élus des collectivités dans l'objectif de pérenniser l'action de RIVAGES.

Des financements sont également attendus, provenant de la Région Occitanie, qui soutiendra RIVAGES pour la mise en œuvre de 9 missions en 2018 (contre 2 en 2017), pour un montant de 7200€.

- Ressources provenant de l'action d'intermédiation

Comme annoncé à l'occasion du comité de pilotage du 11 décembre, un budget prévisionnel annuel de 40 000€ sur 2 ans voire 3 compte tenu des éléments et perspectives avancés dans le présent document) est nécessaire pour pérenniser et développer l'action. Nous pourrions ainsi augmenter le volume horaire des chargées de mission, l'investissement humain étant un des critères majeurs de la réussite de notre action.

Nous attendons un geste volontariste des services de l'état dans ce sens.

Un soutien supplémentaire d'un montant de 10.000€, nous permettrait de mobiliser un salarié afin de faire part de notre expérience en nous déplaçant sur d'autres territoires ruraux. (cf annexe 16 budget prévisionnel)

Nous y organiserions des interventions, auprès d'associations et d'élus permettant à celles-ci de bénéficier des acquis capitalisés lors de notre expérimentation.

Nous pensons que l'expérience réussie sur le Val d'Adour peut être reproduite ailleurs ; cela permettrait au collectif RIVAGES, en complémentarité, d'étendre son action au service des associations, qui reste son cœur de métier. Cela nourrirait, en même temps, le projet de territoire.

- Perspectives de travail pour 2018

Proposées par les participants au comité de pilotage du 11 décembre

- Collecter des témoignages et les mettre en forme. Mais, comment les préparer (avec l'aide de Médianes ?), les diffuser, les valoriser ? Sous forme de clips vidéo actualisés régulièrement ?
 - Utilisation des réseaux sociaux, de YouTube ? Des réseaux des jeunes du territoire ?
- Amorcer la création d'un réseau de jeunes ayant déjà vécu le Service Civique : comment ? Par RIVAGES ? Pérennité ?
- Prendre délibération d'intention, dans chaque conseil municipal et conseil communautaire sur l'accueil de jeune(s) en Service Civique quand l'opportunité se présentera (ou à la créer) ?
- Faire le lien avec d'autres (« nouvelles ») associations, pour faire connaître le Service Civique et inciter à des missions partagées.
- Inviter tous les volontaires en Service Civique sur le territoire aux temps de rassemblement RIVAGES
Préparer une annexe au CV de chaque « ancien » volontaire, par RIVAGES, pour valoriser cette expérience.
- Continuer à être en lien étroit avec les institutions.
- Témoigner (volontaires, élus, RIVAGES) sur l'expérimentation, au-delà du Val d'Adour. Voir comment (avec l'évaluation notamment) « modéliser » le fonctionnement Val d'Adour.
- Prendre contact avec le Réseau Rural pour d'éventuelles synergies (<https://www.reseaurural.fr/>)

Proposées par RIVAGES

En 2018, nous prévoyons de mettre en place un partenariat avec la mission locale, 3 fois dans l'année, afin d'accompagner les jeunes dans l'écriture de leur CV.

Les regroupements des jeunes volontaires seront davantage ouverts sur le territoire, et sur des structures bénéficiant d'agréments propres. Ainsi, dès le regroupement programmé à la fin du mois de janvier 2018, les jeunes en mission à la MJC et la Maison des Services de Vic-en-Bigorre seront présents.

Le travail en direction des JAMO va s'amplifier grâce à des prises de contact et des rencontres, notamment avec l'association « *Vivre et agir en milieu rural* » de Pontiacq-Viellepinte (64) et avec la mission locale de Vic-en-Bigorre.

Un partenariat avec la CAF65, la MJC et la MDS de Vic en Bigorre, le centre d'addictologie de Lafitole, les communautés de commune Armagnac Adour et Adour Madiran, l'association Sens% et RIVAGES se met en place. Tous ces acteurs développent des actions en faveur de la lutte contre la fracture numérique sur le territoire. Un groupe de travail sur ce thème, dans lequel les volontaires en service civique seraient mobilisés, est en train de se mettre en place.

L'idée est de solliciter tous les publics qui souffrent de la fracture numérique dans un esprit d'éducation populaire, afin que ceux-ci, soutenus par les acteurs précités, puissent mettre en place un groupe d'entraide où les compétences et savoirs de chacun seraient partagés avec tous. Pour les volontaires, ce groupe de travail sera une expérience enrichissante et un exemple d'une pédagogie différente dans laquelle chacun est acteur.

- Recherche de financements

La recherche de mécénats se poursuit. Les fondations Cognac Jay et Macif ont d'ores et déjà été sollicitées par le biais de leurs appels à projet auquel nous avons malheureusement candidaté sans succès.

Nous continuerons, cependant, de solliciter les fondations et répondons aux appels à projets en faveur du développement rural, de l'innovation sociale, de l'engagement des jeunes et de l'expérimentation d'outils favorisant le lien social afin de contribuer au financement de notre action.

Par ailleurs, une recherche de financement / partenariat avec la CAF sera effectuée. Cette démarche fait suite à un échange sur territorialité de l'action de RIVAGES, induit par la rencontre avec un conseiller territorial de la CAF lors du premier comité de pilotage de janvier 2017. L'implication et la participation du territoire dans notre démarche pourrait représenter un argument supplémentaire auquel la CAF pourrait être sensible. Nous solliciterons donc les élus pour nous accompagner dans notre démarche.

CONCLUSION

Le déploiement du service civique sur la Pays du Val d'Adour, levier de développement territorial ?

Cette année d'expérimentation a été riche en tout point de vue, que ce soit celui de la méthodologie ou celui la compréhension et la reconnaissance du rôle d'intermédiation par le territoire, pour le territoire.

Nous avons été et sommes toujours dans une démarche de développement local, qui se construit avec ses acteurs associatifs et institutionnels, au fur et à mesure du temps de l'expérimentation, pas à pas. La clé de la réussite repose sur plusieurs leviers :

- Celui de l'ancrage de RIVAGES dans le territoire grâce à un professionnalisme et une capacité à accompagner, soutenir et mobiliser le réseau associatif et ses initiatives en mouvement permanent
- Celui de la capacité à accompagner l'émergence de missions, mais aussi les jeunes et les structures.
- Celui de la capacité à mobiliser et à mettre en œuvre des partenariats institutionnels et associatifs autour de l'implication des jeunes dans la vie du territoire
- Celui de l'implication progressive de tous pour l'intérêt général et celui du territoire
- Celui de l'innovation par les outils et moyens mis en œuvre pour accompagner jeunes et tuteurs, afin de mobiliser et créer du lien entre les différents acteurs et les jeunes
- Celui de mobiliser sur des projets transversaux et multi-partenariaux

RIVAGES a su créer les conditions de cette mise en dynamique, par une confiance, désormais acquise, de la part des élus, gagnée pas à pas, notamment lors de l'accompagnement de missions créées par les collectivités.

Le territoire est maintenant en capacité d'aller plus loin, et les conditions sont plus favorables qu'en 2017 : les compétences des communautés de communes sont votées, le dispositif du service civique est mieux connu et appréhendé, le bouche à oreille commence à faire son œuvre, et il y a une vraie volonté de partage d'expériences.

Des résultats sont déjà visibles et positifs à l'échelle de plusieurs communes, et une mobilisation de plusieurs jeunes à l'échelle du territoire nous laisse espérer que l'élan engagé ne demande qu'à être développé et soutenu.

Le développement territorial initié durant cette année d'expérimentation est réel.

Il peut être pérennisé, car il y a d'un côté des acteurs mobilisés et professionnels pour le soutenir et l'accompagner, et de l'autre, une volonté politique d'agir pour que l'engagement des jeunes à travers le volontariat se fasse au bénéfice de tous.

ANNEXES

1. Document de communication sur l'intermédiation



Une association d'intermédiation ?

Nous accompagnons les jeunes, les associations et les collectivités pour faciliter le développement du Service Civique Universel et faire du Pays du Val d'Adour un territoire pilote.

Lors du recrutement

Consultation de la banque de CV de RIVAGES
Collecte des candidatures
Accompagnement lors des entretiens
Aide à la prise de décision

Lors de la conception de votre mission

Nous vous aidons à concevoir une mission qui répond au besoin de votre association et qui respecte l'esprit du Service Civique.
Possibilité de co-construire une mission entre plusieurs associations.

Mais aussi...

À la **formation** du tuteur associatif
Au suivi et au **tutorat** du volontaire (tutorat partagé entre RIVAGES et l'association)
À la **gestion administrative** (relation avec l'ASP, suivi du dossier administratif et des paiements)
Par la **mise à disposition de locaux**

Le plus de RIVAGES

Rivages créera du **lien entre les différents jeunes en service civique**.
Pour ce faire nous organiserons des journées de regroupement, des missions transversales, des mutualisations et la mise en place d'outils de communication entre eux.

Pour toutes informations supplémentaires, contactez nous :

Par tel : 05.62.31.88.59 ou par mail : servicecivique.rivages@gmail.com



Qu'est ce que le Service civique ?

C'est un engagement au service de l'intérêt général pour tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme pour une période de 6 à 12 mois. Le jeune recevra une indemnité de 573 euros net par mois pour un 24h semaine minimum.

Qui peut accueillir un service civique ?

Les organismes à but non lucratif : Associations et collectivités

Dans quels domaines d'action ?

Avec le collectif RIVAGES, vous aurez le choix entre quatre domaines :
Solidarité ; Education pour tous ; Environnement ; Culture, Loisirs, Patrimoine.

Coûts pour l'asso

106,31€ à reverser à RIVAGES, association d'intermédiation

La mission

Elle ne peut se substituer à un emploi identifié. Elle n'a pas la vocation à procurer un avantage économique à la structure. De plus, elle privilégie l'action directe du volontaire en direction du public.

2. Liste de présence au comité de pilotage du 23 janvier 2017

- Adda Fatma, Conseillère régionale de la Région Occitanie
- Plénacoste Francis, Maire Andrest et Vice-Président de la Communauté de Communes Adour Madiran (64-65)
- Arnoux Laetitia, Volontaire Service Civique pour la commune d'Andrest (65)
- Gronnier Denis, Maire de Sarriac-Bigorre (65)
- Clouté Marie Delphine, Volontaire Service Civique pour la commune de Sarriac-Bigorre (65)
- Thirault Véronique, Elue Communauté de Communes Adour-Madiran et conseillère municipale à Rabastens-de-Bigorre (65)
- Dauriac Mathilde, Volontaire Service Civique pour la commune de Rabastens de Bigorre (65)
- Rozé Claudie, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations (DDCSPP) 65
- Alexis Eric et Def Jacques, Direction Départementale de la Cohésion Sociale et Protection des Populations (DDCSPP) 32
- Le Saulnier Rémi, Trésorier Fédération ADMR65
- Caillaud Anthony, Volontaire ADMR Maubourguet
- Arheix Claude, Président de l'Association des Fêtes de la Paix
- Cuello Laurence, Assistante de Service Social à la Maison Départementale de la Solidarité Vic-en-Bigorre
- Vidal Sophie et Mielgo Laura, Association Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) Vic Montaner Gériologie
- Guyochet Antony, Association Art'piculture
- Pierson Catherine, Association La sonnante
- Cassou Saoura, Volontaire ADEPES
- JoinTanika, Volontaire ADEPES
- Pascual Inès, salariée de la Ferme Mieux vivre ensemble (ancienne volontaire pour la commune d'Agos-Vidalos (65))
- Peulier Nathalie, Présidente Association Mieux vivre ensemble
- Rooryck Olivier, Président Association Un monde à refaire
- Espuig Emilie, Volontaire Maison de la Jeunesse et de la Culture Vic-en-Bigorre (65)
- Petchot Sira, Salariée Maison de la Jeunesse et de la Culture Vic-en-Bigorre (65)
- Portalier Elodie, Salariée de l'association Les Petits débrouillards 65
- Bernadet Annie, Secrétaire Garage associatif Lourdes (65)
- Trebucq Pierre-Louis, Caisse d'Allocation Familiale 65
- Le Caherec Sandra, Mission Locale Vic-en-Bigorre (65)
- Tourette Myriam et Debliqui Nathalie, Administratrices RIVAGES
- Knoll Hélène, Vice-Présidente RIVAGES
- Sens Pascale, Responsable administrative RIVAGES
- Sadoch Jérôme, Responsable développement SC RIVAGES
- Briza Myriam, Volontaire Service Civique RIVAGES
- Despert Odile, Présidente Conseil de développement Val d'Adour
- Pommes Josiane, Presse La Dépêche, Nouvelle République
- Argacha Philippe, Presse Le petit Journal

3. Note d'intention pour la communauté de communes Adour-Madiran



Le service civique, une opportunité à saisir pour renforcer les solidarités et coopérations au bénéfice du développement du Val d'Adour

Le collectif d'associations RIVAGES, basé à Artagnan, a la volonté d'impulser une dynamique pour renforcer les solidarités et coopérations sur le Val d'Adour grâce à la mise en place d'une « brigade du volontariat » composée de jeunes volontaires en service civique.

Cette action a du sens à condition qu'elle s'inscrive dans une volonté partagée avec vous, élus du territoire, afin de créer de manière co-construite, les conditions de la réussite de ce projet. Aussi, nous souhaitons vous associer à sa mise en place et à son déroulement.

Les mairies d'Andrest, de Sarriac-Bigorre et de Rabastens de Bigorre nous font déjà confiance et développent des actions à destination de la population avec le concours de jeunes volontaires pour la plupart issus du territoire.

Nous souhaitons amplifier cette action et lui donner une dimension territoriale. En effet, nous sommes convaincus que le service civique peut être une réelle opportunité pour le Val d'Adour.

Suite à un travail préparatoire effectué dans le cadre du comité de pilotage participatif et avec certains élus déjà impliqués dans la « dynamique Service Civique », nous avons identifié deux thèmes sur lesquels l'apport de jeunes volontaires pourrait faire une vraie différence.

- **Le développement de solidarités de proximité**, (ex : communication autour d'un plan d'urgence, maillage pour veille des voisins...) et **intergénérationnelles** pour les personnes âgées isolées dans les communes
- **Le recensement du petit patrimoine**, contribuant ainsi à le valoriser et à renforcer l'attrait touristique du territoire

Ces deux thèmes peuvent être élargis à d'autres, dans le cadre posé par le dispositif national du Service Civique.

Nous proposons, si vous en êtes d'accord, donc d'accueillir dans un premier temps une dizaine de volontaires au sein de Rivages qui sillonneraient le Val d'Adour, vous rencontreraient, afin de mettre en évidence les besoins et envies qui existent sur le territoire pour définir de nouvelles actions.

A l'issue de cette première période d'engagement, les communes volontaires prendraient le relais pendant plusieurs mois et, des jeunes volontaires (selon les conditions financières précisées), travailleraient de manière concrète sur les projets élaborés à l'occasion des échanges préalables. Un soutien administratif (déjà financé) serait assuré par Rivages.

Votre implication d'élus est indispensable pour faire vivre ce projet de territoire : vos envies peuvent rencontrer celle des jeunes volontaires, dans l'objectif de dynamiser le territoire et rendre la jeunesse actrice de la vie de celui-ci... un beau pari pour l'avenir des jeunes et du territoire !

4. Action CRIB de RIVAGES



Collectif RIVAGES

Le Collectif en RIVAGES est un espace de rencontre, de partage, d'information et d'accompagnement pour le développement de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire sur le Pays du Val d'Adour.

Fondé le 23 mars 2000 en parallèle à la création du Pays du Val d'Adour, les initiateurs avaient l'ambition de permettre aux associations locales de prendre toute leur place dans les projets de développement du territoire en les informant et en les accompagnant dans leur démarche.

RIVAGES porte des valeurs fondatrices d'éducation populaire, d'esprit citoyen et de convivialité, son action s'inscrit dans une perspective de développement local et durable.

Aujourd'hui nous comptons une quarantaine d'associations adhérentes qui œuvrent dans des domaines très divers : culture, patrimoine, développement personnel, bien être, promotion de circuits courts et des petits producteurs locaux, défense de l'environnement, éducation, aide sociale et insertion...

RIVAGES

Agitateur de territoire, initiateur de rêves

Un collectif d'associations, une équipe de bénévoles et de salariés, au service des associations et de l'animation du territoire

2000 : création de RIVAGES et de la Charte de développement durable de RIVAGES

2008 : agrément Jeunesse et Éducation populaire

2011 : labellisation CRIB (centre de ressources et d'information des bénévoles)

2012 : enregistrement comme organisme de formation auprès de la DIRECCTE Midi Pyrénées. Les formations proposées par RIVAGES peuvent être prise en charge dans le cadre de la formation continue.

2013 : relais de l'économie sociale et solidaire avec l'ADEPES (Agence au service de l'économie solidaire en Midi Pyrénées)

2015 : tiers de confiance pour l'URSSAF (habilité à faire la gestion sociale et télétransmission pour les petites associations)

2016 : labellisation Association d'intermédiation (habilité à recevoir et mettre à disposition des jeunes volontaires pour les associations et collectivités)



Centre de ressources et de formations

Conseil aux associations et aux porteurs de projets

- Accueil, conseil, accompagnement et formation des bénévoles pour tous les aspects de la vie de leur association : rédaction des statuts, gouvernance, recherches de financements, techniques de conduite de réunion participative, accompagnement de projet, mise en réseau, orientation vers les différents dispositifs ...

Accompagnement à la gestion comptable et des ressources humaines

- Suivi de la gestion sociale, administrative et comptable à la carte, formation-action sur site

TICs éthiques

- Maintenance informatique et conseils pour l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TICs)
- Formation à la création de site internet, de newsletters, promotion des logiciels du libre, des outils coopératifs et collaboratifs...

Des ressources matérielles

- Photo copies NB et couleur à prix coûtant, achats groupés de papier recyclé ...
- Prêt de matériel : vidéo projecteur, chevalet à feuilles, écorces, verres ballon...
- Documentation diverse sur l'économie sociale et solidaire, le territoire, la vie associative...

L'animation du territoire

- **Les Journées de l'eau**, un rendez-vous annuel entre élus, techniciens, associations, agriculteurs et citoyens sur les états de l'eau en Val d'Adour.
- **Les Journées d'information sur l'économie sociale et solidaire** en partenariat avec le comité ESS 65, l'ADEPES, le Conseil de Développement
- **Des actions pour l'insertion sociale** des personnes en difficulté en réponse collective aux appels d'offre des collectivités, partenariat avec le GRETA
- **Implication dans la vie du Conseil de Développement**, participation aux réunions de consultation de la société civile, aux différents forums et actions collectives des associations et acteurs locaux...
- **Le service civique universel** : RIVAGES s'engage avec vous pour développer l'accueil des jeunes volontaires dans les associations et les collectivités. (Information des jeunes, des associations, des collectivités / aide à la conception des missions, au recrutement, au tutorat / suivi administratif, formation, projets de développement territorial)

Contact : RIVAGES- 05 62 31 88 59
Collectif.rivages@gmail.com
www.collectif-rivages.fr

5. Flyer intermédiation par RIVAGES



Ensemble,
développons le Service Civilique
en Val d'Adour.

Le collectif d'associations RIVAGES conseille et assiste les élus et responsables associatifs dans l'accueil et le suivi de volontaires en Service Civilique.



Le Service Civilique avec RIVAGES

FAIRE MIEUX... ENSEMBLE.

Le collectif d'associations RIVAGES est le relais du déploiement du Service Civilique sur le territoire du Val d'Adour. En tant qu'association d'intermédiation, nous vous accompagnons dans les démarches administratives, le recrutement et le suivi des jeunes en Service Civilique.

Conception de la mission

1



En tandem, nous concevons une mission qui répond à vos besoins et qui respecte l'esprit du Service Civilique. Cette mission pourra être co-construite avec d'autres structures.

Recrutement et tutorat partagé

2



De la rédaction/diffusion de l'annonce à l'accompagnement lors des entretiens en passant par la collecte des candidatures, RIVAGES vous assiste et vous conseille tout au long de la procédure de recrutement. Nous assurons ensuite, avec vous, le suivi et le tutorat du volontaire recruté.

Formation et regroupements

RIVAGES assure un rôle d'animateur du réseau des volontaires en Service Civilique, en proposant des journées de regroupement et des actions transversales. Les volontaires bénéficient gratuitement de l'ensemble des formations mises en place par RIVAGES.

Dans le cadre de l'accompagnement au Projet d'Avenir, un suivi personnalisé est proposé ainsi que des rencontres avec des acteurs du territoire.



Gestion administrative



RIVAGES prend en charge la gestion administrative de A à Z : Relation avec l'ASP, suivi du dossier administratif et des paiements... nous nous occupons de tout.

Si vous n'avez pas de bureau pour accueillir votre volontaire en Service Civilique, RIVAGES met ses locaux à disposition.

Avec RIVAGES, ils font rayonner le Service Civilique :
Mairie de Rabastens-de-Bigorre, Mairie de Sarric-Bigorre, Mairie d'Andrest, Office de Tourisme de Vic-Montaner, Maison d'enfants St Joseph, Union des Commerçants et Artisans de Maubourguet, ADMR de la Rivière-Basse, Association La Sonnante, Garage Associatif Autosatisfaction, Association Potes à Pouf...



Envie de faire bouger les lignes ?

RIVAGES vous accompagne dans le développement du Service Civilique en Val d'Adour pour un territoire attractif et engagé. Et ça, c'est renversant.

Association, Collectivité Territoriale, Etablissement Public...
Contactez-nous et discutons-en !

Collectif d'associations RIVAGES
Association d'intermédiation pour le Service Civilique
Maison des Associations - 65500 ARTAGNAN
Tél. 05.62.31.88.59 - Mail : servicecivilique.rivages@gmail.com
www.collectif-rivages.fr - Suivez-nous sur Facebook : col.rivages



Ne pas jeter nos services personnels | RIVAGES 2017 | Créations : delphinoassociations | Photos : delphinoassociations | Impressions : delphinoassociations
Merci pour votre soutien au Service Civilique dans le Val d'Adour, merci pour les milliers d'heures de bénévolat et de solidarité.

6. Programmation des courts-métrages en partenariat avec l'association FREDD et l'ADEPES

29 Septembre au théâtre des 7 chandelles à Maubourguet

Projection de 4 courts métrages.

- « Du houblon, de l'orge et de l'oseille »
- « Des mérous et des hommes »
- « Des assiettes tombées du toit »
- « De l'énergie à revendre »

13 octobre au théâtre de Rabastens de Bigorre

Projection de 4 courts métrages

- « Du houblon, de l'orge et de l'oseille »
- « Des mérous et des hommes »
- « Des assiettes tombées du toit »
- « De l'énergie à revendre »

Ces 4 courts métrages mettent en avant des initiatives autour de l'économie sociale et solidaire dans la région Occitanie.

10 novembre au cinéma l'Europe à Plaisance du Gers

Projection du long métrage « L'intelligence des arbres » sur le thème de l'écologie.

Cette projection a été mise en place en partenariat avec plusieurs associations du Val d'Adour, Pierre & Terre et Arbre et Paysage 32.

15 décembre à la ferme de refaire à Marciac

Projection du court métrage « Du houblon, de l'orge et de l'oseille » ainsi que du long métrage « L'intérêt général et moi » un film traitant des différentes formes d'engagement autour de projets jugés d'intérêt général (Notre Dame des Landes, Barrage de Sivens...)

25 Janvier au lycée agricole et forestier Jean-Monnet à Vic en Bigorre

Projection de 4 courts métrages au cours d'une journée dédiée à l'ESS au lycée de Vic en Bigorre. En parallèle de ces projections des rencontres d'acteurs locaux de l'ESS ont été organisées avec les étudiants. Etaient présents pour animer ces ateliers, la SCIC Iès, les associations La sonnante (monnaie complémentaire), Gourmand'ici (association de producteurs), ADEPES, Laine des Pyrénées (Association qui promeut la production de vêtements en laine), Conseil de développement du Val d'Adour, La Penac (Café associatif) et RIVAGES.

- « Du houblon, de l'orge et de l'oseille »
- « Des mérous et des hommes »
- « Des assiettes tombées du toit »
- « De l'énergie à revendre »

7. Détail des contenus des regroupements des volontaires

Janvier : Participation à la préparation et au comité de pilotage de l'expérimentation « développement du SC en Val d'ADOUR »

Objectif : Découverte de la vie associative et d'une instance de pilotage d'un projet territorial.

Février : Rencontre Odile Despert (Présidente Conseil de Développement du VA) et Jean Christophe Lafaye (Chargé de développement ADEPES) sur le thème de l'Économie Sociale et Solidaire

Objectif : Découverte de l'ESS

Mars : Préparation de l'intervention des volontaires lors de l'assemblée générale de RIVAGES

Objectif : Découverte du fonctionnement d'une association et valorisation de l'engagement.

Avril : Travail autour de « Qu'est-ce que le développement territorial ? »

Objectif : Initiation au concept de développement territorial et développement de la citoyenneté par l'implication des jeunes sur un projet

Mai : Formation MindMapping et préparation «Projet ESS », création d'affiches, contact des théâtres et des cinémas afin de projeter des courts métrages sur l'ESS.

Objectif : Formation Freeplane, création de supports de communication

Juin : Rencontres responsables lieux de diffusion en petits groupes formation CV.

Objectif : Poursuite du projet de diffusion courts métrages et formation CV

Août : Journée culture Jazz in Marciac

Objectif : Sensibilisation à la culture en milieu rural

Septembre : Rencontre avec Denis Pene de l'association Sens % sur le thème de « l'Éducation Populaire »

Objectif : Sensibilisation aux enjeux de l'éducation populaire

Octobre : Travail autour de la confiance en soi et de la gestion du stress avec les interventions de Patrick Lode (compagnie de théâtre Lupulin) et René Castagnon (Professeur de Sport association Acunca).

Objectif : Donner des outils aux volontaires pour gérer les situations de stress (prises de parole en public, oraux...)

Novembre : ESS : Cave de Crouzeilles (64) et écologie : producteur bio Soublecause (65)

Objectif : Rencontre d'acteurs de l'ESS et sensibilisation à la production locale et bio

Décembre : Préparation et participation au comité de pilotage.

Objectif : Découverte de la vie associative et d'une instance de pilotage d'un projet territorial.

8. Fiche évaluation des regroupements

Date du regroupement :

Intitulé du regroupement :

1- Que t'a apporté ce regroupement ?

2- Quels sont les points positifs ? les négatifs ?

3- Quelles modifications apporterais-tu ?

4- Y-a-t-il une thématique ou des acteurs que tu aimerais (ou aurais aimé) rencontrer ?

☐ oui

☐ non

si oui, lequel (lesquels) ?

9. Convention formation et accompagnement ADMR



4. CONVENTION DE PARTENARIAT

Entre :

Fédération des ADMR des Hautes-Pyrénées– 27, avenue des Forges 65000 TARBES
SIRET : 329 844 344 00047
Représenté par Madame DAGUIN, Présidente
d'une part,

Et
Collectif d'Associations RIVAGES -: 1 bis rue du Bousquet 65300 ARTAGNAN
Représenté par Monsieur Jean Pierre BRUGEROLLES - Président
Tel : 05 62 31 88 59
N° SIRET/ 434 216 586 00025 – APE : 9499Z
d'autre part,

ARTICLE 1 : Objet de la convention

Le collectif RIVAGES met en place une mission de soutien à l'accueil de jeunes volontaires en Service Civique pour la Fédération des ADMR des Hautes Pyrénées.

ARTICLE 2 – Nature de la mission

Le soutien à l'accueil des jeunes volontaires se fera au niveau :

- De l'élaboration de la mission
- De l'accompagnement lors du recrutement,
- De la mise en place d'outils pour le tutorat,
- De l'organisation de bilans à la moitié et au terme de la mission de chaque jeune,
- De l'organisation de regroupement des jeunes volontaires accueillis dans les ADMR locales.
- De l'accompagnement des jeunes dans la définition de leur projet d'avenir,
- De la mise en place de formations destinées aux jeunes volontaires.

ARTICLE 3 : Conditions Financières

En contrepartie de la réalisation de cette mission, les associations qui accueillent les jeunes volontaires s'engagent à payer à l'association RIVAGES la somme de 80,00 € TTC par mois et par jeune volontaire en Service Civique dont la mission bénéficie du soutien mis en place par cette convention.

ARTICLE 4 : Modalités de Règlement

Le paiement sera effectué par les associations d'accueil sur présentation d'une facture

mensuelle éditée par le Collectif RIVAGES.

ARTICLE 5 : Durée

La présente convention est établie pour une durée de 1 an à compter de la date de la signature et renouvelable annuellement par tacite reconduction.

En cas de non-renouvellement annuel de la convention, par l'une ou l'autre des parties, les contrats déjà signés sont admis dans cette convention jusqu'à leur terme, mais si celui-ci dépasse la date de non-renouvellement.

ARTICLE 6 : Résiliation

En cas de non-respect par l'une ou l'autre des parties des engagements respectifs inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties par l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

Fait à Artagnan, en DEUX exemplaires originaux le

**Pour la Fédération des
ADMR des Hautes Pyrénées**
Madame DAGUIN

Pour L'association RIVAGES
M. Jean Pierre BRUGEROLLES

10. Articles de presse

29 Décembre 2016 - La dépêche du midi

Bienvenue à Laëtitia en service civique



Signatures pour engagements partagés.

Le collectif d'associations Rivages, dont le siège est à Artagnan, est une association d'intermédiation agréée et structure ressource pour tout ce qui touche au dispositif du service civique. Avec en particulier Jérôme Sadoch qui, aussi bien auprès des candidats à un poste en service civique qu'auprès des structures d'accueil, gère un ensemble de démarches informatives et administratives. C'est ainsi que la mairie d'Andrest a signé une convention de mise à disposition d'une volontaire au service civique. Il s'agit de Laëtitia Arnoux qui débutera à la rentrée du 3 janvier 2017 pour une durée de six mois. Sa mission : «l'adhésion du village à la nouvelle école en incluant un volet environnemental». La jeune fille sera amenée à rencontrer des anciens élèves, voire très anciens élèves des écoles d'Andrest afin de recueillir témoignages et documents en vue de leur exploitation par les enfants dans le cadre des Temps d'activités périscolaires (TAP) ; l'objectif étant de réaliser une exposition qui sera présentée lors de l'inauguration de l'école terminée. Laëtitia Arnoux ; formée aux métiers de l'environnement, amènera les enfants à la sensibilisation de l'environnement dans ses différents volets (eau, tri sélectif, préservation de la nature...).

J. P.

25 Janvier 2017 – Le petit Journal

Service civique : La ville partenaire dynamique et engagé

Le COLLECTIF RIVAGES, basé à Artagnan, est particulièrement et brillamment impliqué dans la thématique du Service Civique : ceci permet de dynamiser notre Territoire sur un mode collectif, démocratique et participatif : jeunes, associations, élus citoyens. Au cœur nucléaire de ce projet innovant : l'insertion sociale des jeunes et des personnes éloignées de l'emploi, les liens intergénérationnels et les technologies de la communication pour tous.

Hélène KNOLL, Jérôme SADOCH et les talentueux dirigeants du collectif RIVAGES avaient convié, le lundi 23 janvier, l'ensemble des partenaires concernés par ce projet stratégique, au double plan social et économique, pour une séance de travail d'échanges et d'interactivité citoyenne. L'impulsion d'une dynamique territoriale a été développée, avec pédagogie et précision, le VAL D'ADOUR constitue un « territoire vivant et créatif », selon l'axiome des organisateurs.

Au titre de l'année 2017, le collectif RIVAGES a perçu une dotation budgétaire substantielle représentant 30.000€ aux fins de conduire et piloter, au plan organisationnel et logistique, cette mission spécifique, particulièrement incitative. Jérôme SADOCH a porté l'accent sur la prégnance des « projets ascendants », ainsi que sur l'émergence nécessaire des synergies transversales sur l'ensemble de notre territoire : Ce mode opératoire, a-t-il souligné avec pertinence, est de nature « à faire revenir les jeunes sur le Territoire ».

La ville de Rabastens s'est, opportunément et stratégiquement, positionnée au sein de cette dynamique volontariste : Mathilde DAURIAC, jeune citoyenne de SARRIAC est chargée de mettre en place « Un Plan Communal de Sauvegarde » : nous aurons prochainement, l'occasion et l'opportunité de développer ce thème.

Jean Philippe Argacha

04 Février 2017 – La Dépêche du Midi

Service civique : comité de pilotage régional



Le collectif d'associations Rivages, maillon associatif d'intermédiation agréé, est structure ressource pour tout ce qui touche au dispositif du service civique (aide aux associations et collectivités durant la création de la mission, le suivi du volontaire et du tuteur et la gestion administrative des dossiers). Le service civique créé en 2010, «au-delà d'une politique publique pour la jeunesse, est une politique publique pour tous, porteuse d'un vivre ensemble positif et régénéré. Avec pour objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale, le service civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager dans une action au service de l'intérêt général». Accueillis à Artagnan, siège de Rivages, par Hélène Knoll et Jérôme Sadoch, respectivement coordinatrice et responsable du développement service civique, un ensemble de participants pour un comité de pilotage autour du bilan 2016 et les perspectives 2017 ; 2 projets ayant été retenus dans le cadre territorial de la grande région Occitanie, dont celui de Rivages, ses animateurs pouvaient commenter : «Nous étions ambitieux, on l'est encore plus maintenant» ; et de préciser «que les projets restés en suspens auprès des élus des communes et associations soient présentés pour avance, monter des services pour la population avec des regroupements de porteurs de projets de différentes structures». Le service civique, occasion d'expériences pour les jeunes, «pas pour prendre la place de salariés, de chômeurs, mais bien pour expériences à valoir ensuite sur le marché du travail, de l'emploi» ; le service civique pour des expériences valorisantes et valorisées.

Participants. Des élus dont Fatma Adda, conseillère régionale ; Francis Plénacoste, maire d'Andrest et vice-président de la nouvelle communauté de communes Adour-Madiran, tout comme Véronique Thiraut, également adjointe à Rabastens, et Denis Gronnier, maire de Sarriac. Des services d'État et organismes, Eric Alexis et Jacques, de la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP32) ; Claudie Rose (DDCSPP65) ; Saoura Cassou et TanikaJoin, de l'Agence de développement et de promotion de l'économie solidaire en Midi-Pyrénées (Adepes), Pierre Louis Trebucq (CAF) ; Sandra Le Caherec, de la Mission locale Vic ; Laurence Cuello, de la Maison départementale de la solidarité (MDS Vic) ; avec une vingtaine de responsables associatifs ; 6 volontaires ou anciens volontaires en service civique intermédiation de Rivages, plus des administrateurs et salariés. Un comité de pilotage pour définir les moyens et actions de sensibilisation des acteurs du territoire «à la chance qu'offre le service civique pour dynamiser le territoire grâce au soutien financier de la région et de la direction régionale Jeunesse et Sport et cohésion sociale. «Faire du Val d'Adour un territoire pilote pour le développement du service civique en milieu rural.» À suivre : les ateliers en groupes de travail

J. P.

22 Février 2017 – *Le Petit Journal*

Service civique : la Ville bien positionnée

Alain GUILLOUET, le Maire de RABASTENS, a souhaité positionner, stratégiquement, la Ville sur la cinétique institutionnelle du Service Civique. Il a chargé, pour ce faire et dans cette perspective, Christophe BISCH, Secrétaire Général; de piloter ce dossier citoyen. Jérôme SADOCH, responsable de ce dossier, au sein du Collectif RIVAGES, accompagné de Myriam BRIZA, a défini le format législatif et réglementaire spécifique ainsi que le périmètre opérationnel de cette opération emblématique.

Depuis le 16 janvier dernier, Mathilde DAURIAC, originaire et habitante de SARRIAC, titulaire d'un BTS de chimie et d'une licence qualité-sécurité-environnement et traitement des déchets, est fonctionnellement positionnée à la Mairie de RABASTENS, au titre d'une mission programmée sur une séquence de 10 mois. Le référentiel de cette mission, ainsi que le décliné, aux plans administratif et technique, Christophe BISCH et Jérôme SADOCH, obéit à des critères d'intérêt général et prioritaire pour la Nation, en liaison avec le public.

Depuis les tragiques événements du 7 janvier 2015, le concept de service civique possède une dimension "universelle". Eu égard à sa structure démographique, indique Jérôme SADOCH, le territoire du Val d'Adour éprouve des difficultés afin de trouver des jeunes personnes pour l'accomplissement de ce type de missions. L'avenir, à moyen terme, de ce dispositif est intrinsèquement et consubstantiellement lié aux orientations qui seront arrêtées par le prochain président de la république.

La mission dévolue à Mathilde DAURIAC est ciblée et focalisée autour de la thématique du dossier assainissement, du Plan de Sauvegarde Communal, et enrichie de la connexion avec les travaux de la commission culturelle de la Ville, compte-tenu de la dense activité de cette dernière. Le management de l'interface avec le riche réseau associatif de la ville de RABASTENS (une trentaine d'unités) figure, également, dans le périmètre programmatique de la mission dédiée à Mathilde DAURIAC. Mathilde DAURIAC, depuis son arrivée, s'est, déjà, pragmatiquement et puissamment investie, ainsi que le souligne Christophe BISCH: initiation aux arcanes complexes du plan de sauvegarde, participation à une rencontre de travail relative au diagnostic du plan d'assainissement, approche du PPR(Plan de Prévention des Risques), association aux thématiques événementielles et organisationnelles de la commission culturelle, prises de contact avec le milieu associatif.

Au plan sociologique, Jérôme SADOCH précise qu'il se crée et se tisse, entre la structure accueillante et le jeune concerné, une dynamique positive de "gagnant-gagnant", hautement positive et stimulante pour la société et la collectivité. Il fait état ; au plan global, au titre de la thématique de projet d'avenir du Jeune, de réussites notoires et notables au sein de notre territoire (succès à un concours d'éducateur spécialisé, obtention d'un contrat aidé, notamment). Il se rappelle que la structuration performante du réseau du Collectif RIVAGES permet d'aider, accompagner et orienter, avec efficacité, efficience et pertinence, les jeunes qui lui sont adressés. Jérôme SADOCH souligne, avec force, que ce type de dispositif ne saurait constituer, en aucune manière, une substitution à un poste de salarié, car il entre, ontologiquement, dans l'émergence d'une mission sociétale d'un type nouveau. Le présent cas de figure, incarné et développé à RABASTENS, représente l'alchimie parfaite, le syncrétisme volontariste et l'agrégation inspirée de trois dimensions éminentes: la volonté stratégique affirmée d'une collectivité territoriale, en l'occurrence, la ville de RABASTENS; la haute expertise et le professionnalisme avéré d'un opérateur social reconnu, en l'espèce le Collectif RIVAGES; la motivation et l'engagement résolu, d'une jeune femme, pétrie de dynamisme et de vivacité tonique et réactive, Mathilde DAURIAC, déjà parfaitement épanouie et totalement intégrée, dans un nouvel "écosystème", à l'orée d'une passionnante mission de service public, à haute valeur ajoutée. Un bien bel espace, serein, structuré et abouti, d'harmonie citoyenne.

Jean Philippe Argacha

22 Février 2017 – Le journal du Gers

Armagnac-Adour – Présentation du Collectif Rivages



Aider à développer la vie associative

Certaines collectivités et certaines personnes estiment qu'elles n'ont pas les moyens de leurs projets associatifs. Rivages répond à ces besoins.

Jérôme Sadoch, chargé de mission service civique et technologies de l'information et de la communication au Collectif Rivages (1), était naguère l'invité du conseil de la Communauté de communes Armagnac-Adour. Il présente Rivages.

Basé à Artagnan (Hautes Pyrénées), Rivages est créé le 23 mars 2003 « en parallèle au Pays Val d'Adour ». Il se définit comme un centre de ressources et d'information pour les bénévoles, les associations et les collectivités. « Un espace de rencontres, de partage, d'information et d'accompagnement pour le développement de la vie associative, de l'économie sociale et solidaire dans le Pays du Val d'Adour ».

Il se donne comme mission d'aider les associations dans leur projets de développement du territoire et il porte « les valeurs fondatrices d'éducation populaire, d'esprit citoyen et de convivialité » et, bien entendu, son action s'inscrit dans une perspective de développement local et durable.

Rivages est labellisé « Association d'intermédiation (habilité à recevoir et mettre à disposition des jeunes volontaires pour les associations et collectivités »).

Quelle action ?

Rivages forme les bénévoles et conseille les associations, accompagne la gestion comptable de celles-ci. Il fait aussi de la maintenance informatique et dispense des conseils pour l'utilisation des TIC (technologies d'information et de communication). Plus terre à terre, Rivages propose des photocopies et le prêt de matériel « projecteurs, verres éco-cup etc.).

Des journées spéciales sont organisées : Journée de l'eau et Journée d'information sur l'économie sociale et solidaire. Valorisation du patrimoine et insertion sociale font l'objet d'actions particulières.

Enfin, Rivages développe l'accueil des jeunes volontaires du service civique dans les associations et les collectivités.

Le service civique universel

Rivages aide les associations et les collectivités à concevoir une mission répondant à leurs besoins dans les domaines de la solidarité (éducation pour tous), de l'environnement (culture, loisirs) et du patrimoine. Puis il collecte les candidatures à partir de son fichier de CV et accompagne les recruteurs lors des entretiens, les conseille pour leur décision et forme le tuteur. L'association reverse 106,31 euros à Rivages. Le jeune est conseillé sur sa mission, dont Rivages prend en charge la gestion.

Le jeune a un contrat de 6 à 12 mois pour 24 à 35 heures de travail par semaine. Il suit une formation obligatoire « civique et citoyenne » et une formation à la protection civile (Prévention et secours civique de niveau 1). Il touche 573 euros par mois. Le critère principal du recrutement, c'est la motivation.

Exemples de missions pour les jeunes

Jérôme Sadoch donne des exemples : Lutte contre l'isolement des personnes âgées ; éducation au tri sélectif en direction de la population ; lutte contre la fracture numérique ; contribution à une meilleure connaissance du plan communal de sauvegarde (en cas de catastrophe).

Attention : la mission ne peut viser un emploi identifié. Elle ne peut apporter un avantage économique. Et elle « privilégie l'action directe du volontaire en direction du public ».

Des freins ?

Jérôme Sadoch reconnaît qu'il y a des freins au développement du service civique en milieu rural : il donne les remèdes : méconnaissance du dispositif ? On fait des réunions d'information ; manque de structures salariées et de locaux ? Aide au suivi administratif et mise en place d'un espace de travail partagé ; manque de solutions d'hébergement ? Recherche de locations à bas coût ; pas de trésorerie ? Avance de trésorerie ; peu de jeunes ? Communication ciblant les jeunes.

D'une manière générale, l'action de Rivages vise à ramener les jeunes dans le territoire du Val d'Adour.

<https://www.collectif-rivages.fr>

13 Avril 2017 - *La Dépêche du Midi*

Construire son avenir par une mission volontaire



Le service civique s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, jusqu'à 30 ans pour ceux en situation de handicap. Il permet de s'engager pour une période de six à douze mois, sans condition de diplôme, dans une mission d'intérêt général au sein d'une association, d'un établissement public, d'une collectivité, en France ou à l'étranger, et dans 9 domaines d'action : solidarité, environnement, sport, culture, éducation, santé, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, aide humanitaire. Le service civique permet d'œuvrer dans les domaines choisis par le candidat. Il offre la possibilité de vivre de nouvelles expériences, de s'ouvrir à d'autres horizons, de recevoir et de transmettre le sens des valeurs républicaines et de contribuer au renforcement du lien social. Ainsi, toute mission est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition de votre projet d'avenir, une prise en compte des besoins et des attentes constituent une étape importante de l'engagement dans la société. C'est la voie choisie depuis le 15 janvier dernier par Mathilde Dauriac en s'inscrivant dans l'une des missions promues par le collectif d'associations Rivages : «enrichir les relations entre les associations et la mairie, promouvoir la culture et soutenir la mise en place du plan communal de sauvegarde».

«C'est sur ce socle de thématiques qu'elle travaille», indique Christophe Biche, le secrétaire général de la mairie de Rabastens. Toute mission de service civique est accompagnée d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition d'un projet d'avenir. Une place à laquelle intervient Jérôme Sadoch : «Nous suivons la personne sur des missions identifiées prises sur notre référentiel qui correspond avec le référentiel national. C'est également pour elle une opportunité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences». Titulaire d'un BTS chimie biologie acquis au lycée Pradeau-La Sède et d'une licence professionnelle environnement à l'IUT de Tarbes, Mathilde s'investit dans ses nouvelles recherches et prises de contact. Vers le 15 novembre, au terme de son contrat, elle souhaite «ajouter un plus à son cursus universitaire pour trouver un emploi». Les missions de départ peuvent être évolutives et s'inscrire dans un avenir professionnel.

27 Avril 2017 – La Dépêche du Midi

Le service civique : engagement et expériences



Le collectif d'associations Rivages, maillon associatif d'intermédiation agréé, est la structure ressource pour tout ce qui touche au dispositif du service civique.

Dispositif créé en 2010, le service civique, «au-delà d'une politique publique pour la jeunesse, est une politique publique pour tous, porteuse d'un vivre ensemble positif et régénéré. Avec pour objectif de renforcer la cohésion sociale et la mixité sociale, le service civique permet à tout jeune de 16 à 25 ans de s'engager dans une action au service de l'intérêt général».

Une expérience pour les jeunes

La déclinaison locale du service civique est coordonnée par Jérôme Sadochs, responsable du développement du service civique en Val d'Adour, épaulé par Marie-Delphine Clouté, en mission service civique sur site. La première mission est de promouvoir le dispositif auprès des élus, jeunes et responsables associatifs, puis en concrétisant des actions d'intérêt général dans le cadre de ce service civique, de participer à la dynamisation du territoire du Val d'Adour.

Lors de la réunion du comité de pilotage à Artagnan, en janvier dernier, pour le bilan 2016, les participants avaient souligné que le service civique était une opportunité pour les jeunes, insistant sur sa vocation qui n'était pas de prendre la place de salariés, de chômeurs, mais bien pour des expériences valorisantes et valorisées à faire valoir ensuite sur le marché du travail. Du reste, le soutien financier de la région Occitanie et des services d'État, par le biais de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), qui se monte à 30.000 €, attribués pour un projet retenu, valide l'action de Rivages.

Formations et informations

À la Maison des associations d'Artagnan, siège de Rivages, des séquences de formations ou informations sont organisées, comme celle qui s'est tenue autour des outils et moyens de communication. La séquence a été partagée par Pierre L. qui œuvre au sein de l'Association des commerçants et artisans de Maubourguet (Ucam) ; Mathilde D., qui à la mairie de Rabastens-de-Bigorre travaille au plan de la prévention des risques ; Lucie B., au sein de l'Association d'aide à domicile en milieu rural (ADMR de Maubourguet), a pour mission le renforcement du lien social avec et pour le public concerné ; Léo C. quant à lui, dans le cadre du conseil de développement du Pays du Val d'Adour y exerce la mission principale de «promotion de l'économie sociale et solidaire». Ces engagements et missions sont de durée variable, Six mois ou plus, et toujours enrichissantes.

17 Juillet 2017 - La dépêche du midi

Les «service civique» se rencontrent à Gerde

Enseignement et formation



Une journée enrichissante pour les participants à cette journée./ Photo D. P.

«Être dans le faire», c'est la volonté des partenaires réunis autour des jeunes effectuant un service civique dans le département. Ils étaient 14 à se retrouver à Gerde pour se rencontrer, échanger sur les expériences de chacun mais aussi participer à un projet. Sur le territoire TEPCV (Territoire à énergie positive pour la croissance verte), c'est tout naturellement que les jeunes ont passé une journée à la Maison Dauphole avec le collectif Habiter. Myriam Tourrette et Marie-Delphine Clouté, de l'association Rivages, et Béatrice Lagrange, conseillère au service Jeunesse et Sports, étaient présentes pour ces journées de formation à la citoyenneté : «Ils sont tous volontaires pour être dans le faire et participer concrètement à l'action, agir à partir de soi. Dans ce genre de formation, ils peuvent voir d'après un projet et apporter leur regard, participer à la réflexion».

Acteurs sur le territoire

Une occasion aussi pour ces jeunes de faire connaissance avec le collectif Habiter qui, en relation avec la mairie de Gerde, mène un projet de réorganisation de la manière de vivre mieux dans la commune. Une rencontre naturelle, comme l'a confié l'un des animateurs, Adrien Vertallier : «Nous connaissons les intérêts et les enjeux car cette année, nous accueillons un service civique et on soutient la mairie de Gerde. Nous avons commencé par leur présenter le projet et tous ont très vite compris de quoi il s'agissait, les enjeux et la démarche. Nous avons voulu les positionner en tant qu'acteurs».

Manon, 20 ans, réalise son service civique au FJT de Tarbes et apprécie ce genre de journée : «C'est bien de rencontrer d'autres jeunes dans le même cas, c'est un plus et une très bonne expérience». Simon est aussi présent. À 23 ans, il profite de son service pour se réorienter professionnellement : «J'étais dans le bâtiment mais je suis plus intéressé par tout ce qui touche à l'environnement, pourquoi pas un BTS protection de la nature. Ici, on voit comment ça se passe, le collectif est très bien, c'est une belle découverte et c'est en accord avec la transition énergétique, c'est aussi un apprentissage de la vie».

Un moment enrichissant de part et d'autre dont se souviendront tous les participants.

Delphine Pereira

31 Août 2017 - *La dépêche du midi*

Une journée de convivialité



Un grand moment de convivialité regroupant les jeunes et les aînés.

L'association Rivages d'Artagnan a permis la création dans la commune d'un service civique dirigé par le maire Frédéric Ré, dont la mise en place est effective depuis le 1er juin dernier. C'est un engagement pour la nation en échange d'une indemnisation de l'État. Sa mission concerne l'animation d'un lieu de vie regroupant la mairie, l'agence postale communale et la salle des associations afin de créer des liens intergénérationnels. À cet effet a été montée l'association En face du kiosque qui est le support d'une épicerie et d'un bar associatif où les Lahittois de toutes générations apprécient de se retrouver le dimanche, à midi. C'est MauranneBacqué qui a la charge de ce service civique. Aussi, ce jeudi, a-t-elle organisé une journée regroupant les jeunes et les aînés. Durant la matinée : des jeux sportifs clôturés par un pique-nique sur la place du village pour une quinzaine d'enfants. L'après-midi : un atelier cuisine pour la confection de crêpes qu'ils ont partagées avec les Amis du jeudi réunis pour la belote, le tarot, le Scrabble. Ce moment de convivialité a été apprécié par tous et on ne peut qu'adresser de chauds compliments à Maurane pour la réussite de cette belle journée.

J.P.

20 Septembre 2017 – La Dépêche du Midi

Rivages fait la promotion du service civique



Dans le cadre de la Maison des associations à Artagnan, le collectif d'associations du pays de l'Adour, Rivages, développe un ensemble d'activités parmi lesquelles celle d'un centre de ressource et d'information pour bénévoles associatifs, de prestations de services à destination des associations dont le prêt de matériel, et ayant l'agrément de structure d'intermédiation, Rivages est l'interlocuteur opérateur de tout ce qui touche au dispositif du service civique pour ledit territoire. Pour mémoire, le service civique, créé en 2010, est une politique publique, dont l'équipe de Rivages, autour de Jérôme Sadochs, responsable du développement du service civique en Val d'Adour, assure la promotion auprès des élus, jeunes et responsables associatifs, le suivi et les formations attachées aux missions des jeunes engagés dans cette voie.

Lors de la journée du forum des associations, qui s'est déroulée à Vic, Rivages participait à la promotion du service civique, avec Mathilde, dont le parcours l'a menée à la mairie de Rabastens-de-Bigorre pour une mission sur le plan de la prévention des risques, et Marie-Delphine, qui après une mission service civique à la mairie de Sarriac-Bigorre, entre dans l'équipe au titre de salariée recrutée ; compte tenu de l'expérience acquise, elle est chargée principalement... du volet service civique.

J.P.

26 Décembre 2017 – *La Dépêche du Midi*

Service civique : un an d'expérimentation



En 2016, la labellisation Association d'intermédiation du collectif d'associations du Pays du Val d'Adour, Rivages (né en 2000) l'inscrivait dans les promotion et développement du Service civique (SC), dispositif de politique publique créé en 2010. Jérôme Sadochs en est le référent pour les jeunes, responsables associatifs, élus des collectivités territoriales, et toute structure pouvant accueillir un jeune en SC.

Objectif, sinon mission de Rivages : «faire du SC un levier de développement territorial». Une méthodologie de participation large, des outils, des moyens exceptionnels État et région, pour une expérimentation démarrée en janvier 2017 et dont la synthèse a été restituée ce mois de décembre, salle de l'Octav au centre multimédia. Une «scénographie» proposée par l'équipe des jeunes en SC (panneaux avec localisation des sites d'interventions des jeunes en mission, pas de tribune protocolaire mais des participants en cercle avec au centre le plan du territoire, panneaux d'expressions écrites...). Synthèse générale d'un comité de pilotage où élus (collectivités territoriales, associatifs, représentants de services d'État, animateurs), ont pu mesurer concrètement la dynamique «du levier de développement territorial».

Au programme, l'historique du collectif Rivages avec son évolution, la parole aux jeunes, à la fois témoignages sur leur mission et leurs aspirations, avec en corollaire témoignages de ceux qui les ont accueillis, le devenir et le calendrier. Préciser que le pays du Val d'Adour se positionne sur trois départements (Gers, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées) ; souligner la participation de Christophe Lecomte, directeur adjoint à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP65), avec Claudie Rozé, chef de service jeunesse, sports et vie associative, auxquels s'était joint Claude-Emmanuel Triomphe, du haut commissariat à l'engagement citoyen, et pour les élus, notamment Frédéric Ré, président de la collectivité intercommunale Adour-Madiran, c'est dire l'intérêt des résultats d'un an d'expérimentation de cette politique publique en direction des jeunes de 16 à 25 ans. Nous y reviendrons.

J.P.

30 Décembre 2017 – La Nouvelle République des Pyrénées

Localement, le service civique est une réussite



Certes, Christophe Lecomte, directeur adjoint à la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP65) ; Claudie Rozé, chef de service jeunesse, sports et vie associative, auxquels s'était joint Claude-Emmanuel Triomphe, du haut-commissariat à l'engagement citoyen, avaient répondu à l'invitation de l'équipe d'animateurs et bénévoles du collectif d'associations du pays du Val d'Adour Rivages (association d'intermédiation, opérateur du dispositif service civique, dispositif de politique publique créé en 2010), concernant la réunion de synthèse bilan de la première année expérimentale.

En fait, derrière le thème générique «Le service civique, un catalyseur pour faire du Val d'Adour un territoire pilote», illustré par les témoignages des jeunes «pionniers», des responsables associatifs, des élus des collectivités territoriales (communes, structures intercommunales, région), les représentants des services d'État ont découvert la déclinaison locale exemplaire d'un dispositif. Des déclarations constats : «Osmose faite autour de ce dispositif» ; démonstration évidente d'une «politique publique qui doit toucher tous les jeunes, tous les publics, dans tous les milieux, tous les territoires» ; «L'Etat ne peut être que content de ce que fait Rivages». Christophe Lecomte ajoutant un soutien complet : «Il faut évaluer le dispositif et montrer à quel point il se porte bien», alors que Claude-Emmanuel Triomphe convenait : «Je suis scotché par ce que j'entends ce soir (...). Le service civique, ce n'est pas un truc qui peut arriver par le haut».

«Les jeunes ont été bluffants»

D'abord, rappeler que Rivages a été accompagné financièrement par la région (30.000€ attribués suite à un appel à projet pour l'expérimentation d'une année). La conseillère régionale chargée du suivi assurera : «Les jeunes ont été bluffants, la région a pris sa part et recommencera !». Frédéric Ré, maire de Lahitte-Toupière et président de la communauté de communes Adour-Madiran, au regard de tous les projets possibles à concrétiser avec le dispositif service civique, et rappelant la diminution sinon suppression au chapitre des emplois aidés, s'interrogera sur la poursuite de cette politique publique, sur «la responsabilité que fait porter l'État au milieu rural, aux associations, aux petites collectivités», la responsabilité envers ces jeunes : «Vers quoi on les amène ?», «Demain, c'est le flou au niveau national !».

Une année 2017 dont «le capital expérience et la plus-value locale» peuvent être remontés par les représentants de l'État. Le séminaire national, au printemps 2018, sur ce dispositif devrait conforter Rivages et tous les partenaires engagés dans leur démarche.

J.P.

18 Janvier 2018 – La dépêche du Midi

Julie, en service civique sur le site gériatrique



D'une part, Rivages, collectif d'associations du pays du Val d'Adour, labellisé Association d'intermédiation et interlocuteur, opérateur de tout ce qui touche au dispositif du service civique dans les Hautes-Pyrénées ; d'autre part, le centre hospitalier de Bigorre et son site gériatrique de Vic ; et puis Julie Eutique, dont le projet personnel est de devenir infirmière. En fait, une configuration favorable à l'exercice d'un service civique que François Labat, attaché d'administration sur le site gériatrique ; Jérôme Sadochs, référent du dispositif et responsable du développement du service civique en Val d'Adour, ont proposé à Julie en intégrant l'équipe d'animation de l'hôpital. Ses missions ? Participer aux actions d'animation, accompagner et aider à la mise en place des actions culturelles et de loisirs ; créer du lien entre les résidents, leur famille, les équipes de soins et les intervenants extérieurs.

En pratique, elle a participé à la préparation, la mise en place, l'accompagnement des actions de loisirs et des animations «permettant de maintenir et de développer les capacités cognitives des résidents ; elle a contribué à leur apporter du bien-être et à développer le lien social». François Labat témoigne : «Cette première rencontre de l'établissement avec le service civique a permis aux partenaires de découvrir la richesse de ce dispositif et aux résidents de rencontrer une jeune volontaire qui les a ravis de son intérêt pour nos anciens».

De son côté, Julie, en mission 26 heures hebdomadaires sur 8 mois, confie : «Mon service civique au sein du site gériatrique vicquois m'a énormément plu et m'a permis des acquisitions en lien avec mon projet professionnel. J'ai eu la chance d'avoir quelques responsabilités et d'entrer en quelque sorte dans le milieu du travail, ce qui a été très enrichissant ; j'ai beaucoup appris sur les personnes âgées et le milieu sanitaire, aussi à être beaucoup plus à l'aise dans le relationnel». Un service civique, «très bénéfique pour mon projet professionnel et pour ma vie personnelle ; joie de travailler avec une équipe très soudée, une équipe que je trouve formidable avec une merveilleuse entente». Une expérience qui donne la mesure de l'apport du dispositif de politique publique destinée aux jeunes, dans les deux sens ; sur le site hospitalier, l'expression de vœux pour Julie, de «réussite dans ses projets personnels éclairés par cette première belle expérience humaine».

J.P.

11. Questionnaire Bilan structures

Date début mission :

Date Fin mission :

Conditions d'exercice des missions

Nombre de jours de présence hebdomadaire des volontaires et nombre d'heures de missions par semaine ?

Les jours de présence et horaires prévus au contrat ont-ils été respectés ? Si non, pourquoi ?

La mission s'est-elle déroulée de manière continue sur la durée de mission initialement prévue (hors cas de rupture de contrat) ?

Précisez le(s) lieu(x) d'exercice des missions ?

Les volontaires ont-ils exercé leur mission seul ou au sein d'une équipe ? Si oui, quels statuts avaient les autres membres de l'équipe ? Salariés, agents, stagiaires et/ou bénévoles, volontaires ?

Comment les volontaires étaient-ils positionnés par rapport aux équipes existantes de l'organisme (salariés, stagiaires et/ou bénévoles) ?

Avec quel public bénéficiaire les volontaires ont-ils été en contact ?

Les volontaires ont-ils été en relation avec vos partenaires ?

Combien de volontaires se sont rendus à l'étranger durant leur mission ? dans quel pays et pour combien de temps ?

Les volontaires ont-ils bénéficié d'une formation ou d'une préparation avant de démarrer leurs missions en France ou à l'étranger ? si oui, laquelle ?

Avez-vous accueillis des volontaires étrangers dans le cadre de la réciprocité ? Si oui, combien et de quel pays ?

Décrivez le dispositif de tutorat mis en place :

Avez-vous rencontré des difficultés dans le déroulement des missions ?

Nombre de tuteurs, et qualité (salariés, bénévoles) ?

Les tuteurs, le cas échéant les tuteurs en intermédiation, ont-ils participé à des formations sur le tutorat ? Si oui, dans quel cadre ?

Combien ont participé à la formation des tuteurs proposée par [l'Agence du Service Civique](#) ou par les référents locaux du Service Civique ?); Le contenu des formations répond-il à vos attentes ?

Comment est organisé le tutorat entre l'organisme agréé et l'organisme d'accueil (en France et à l'international) ?

Nombre moyen de volontaires suivis par tuteur ?

Quelles sont les actions et les outils spécifiques de tutorat mis en place ?

Quelles ont été vos principales difficultés dans l'accompagnement des jeunes ? Et comment ont-elles été résolues ?

De quelle manière avez-vous accompagné les volontaires dans la définition de leur projet d'avenir (à l'interne, à l'externe) ?

Si vous en avez connaissance, indiquer l'activité exercée par les volontaires à l'issue de leur mission.

Pourriez-vous estimer le temps moyen consacré au tutorat chaque semaine ?

Disposez-vous d'un outil de suivi des volontaires (pendant-après la mission) ?*

L'accueil des volontaires

Comment votre organisme a-t-il préparé l'accueil des volontaires ?

En particulier, les salariés, agents et/ou bénévoles de l'organisme ont-ils été informés de l'accueil de volontaires et de la particularité du statut de volontaire ?

Les activités ont-elles été adaptées au profil des volontaires ?

La Communication et la valorisation

Comment valorisez-vous la présence de volontaires au sein de votre organisme (rapports d'activités, site internet...) ?

Votre organisme est-il inscrit dans un réseau de partenaires spécifiquement au titre du Service Civique ?

Les volontaires ont-ils participé à des rassemblements ? Si oui, dans quel cadre ?

Les Impacts

Présentez votre analyse sur l'impact des actions conduites en 2017 :

Impact du Service Civique pour les volontaires (parcours, épanouissement personnel, compétences, rapport à la citoyenneté, définition du projet professionnel) ;

Impact du Service Civique pour les publics bénéficiaires des missions ;

Impact du Service Civique pour l'organisme d'accueil

12.Fiche BILAN formation FCC

Date :

Animateurs J1 :

Animateurs J2 :

Lieu / intervenant du J2 :

Déroulé du J2 :

Quantitatif :

- Nombre de volontaires initialement prévus J1 :
- Nombre de volontaires présents au J1
- Nombre de volontaires initialement prévus J2 :
- Nombre de volontaires présents au J2:

- Liste des volontaires avec la structure d'accueil :
- Nombre de volontaires en agrément :
 - Locaux :
 - Nationaux :
 - Intermédiation :

Qualitatif :

- Commentaire sur le déroulé et son adaptation éventuelle ? et pourquoi ?
- Retours des jeunes :
 - Ambiance/vie de groupe :
 - Intérêt des contenus :
 - Points d'amélioration :
- Analyse et ressentis des formateurs :
 - Dynamique de groupe :

 - adhésion contenu/séquence :

 - cohésion équipe formateur :
- Questions de logistique :
- Questionnement pour la session suivante (adaptation) :

13. Outils à l'attention des tuteurs



GUIDE du TUTEUR adapté à l'intermédiation

Service Civique de RIVAGES

Préambule

Le service civique qu'est ce que c'est ? Et pour qui ?

Le service civique est un **engagement** en faveur de l'**intérêt général**. Les missions que les structures proposent doivent être en faveur de la collectivité. Le jeune volontaire en service civique doit être le « petit plus » pour la structure. Il doit réaliser une mission que les salariés, les bénévoles ne pourraient pas faire sans lui. En aucun cas il **ne doit remplacer, prendre la place, d'un salarié, d'un bénévole**. La fiche mission ne doit pas s'apparenter à une fiche de poste et doit pouvoir faire l'objet d'adaptation en concertation avec le volontaire pour tenir compte de ses idées, motivations et éventuelles difficultés. A la différence d'un salarié, le volontaire n'est pas soumis à une obligation de résultat mais par contre il a un devoir de moyens (cf p 4, rubrique accompagnement).

Le service civique d'adresse à tous les **jeunes de 16 à 25 ans** titulaires ou non d'un diplôme. L'âge peut être amené à **30 ans** pour des personnes en situation de handicap. Le service civique est **compatible** avec un autre emploi, avec des études, à la condition que l'**engagement en service civique soit prioritaire**.

Dans le cadre de ses services d'**intermédiation RIVAGES** accompagne les structures durant toutes les phases de la mission : définition de la mission, recrutement du volontaire, mise en place d'outils de suivi du volontaire et de la mission, réalisation du bilan intermédiaire et final, gestion administrative des dossiers et relation avec les services de l'État.

L'objectif de RIVAGES est de dynamiser le Val d'Adour via les missions développées par les collectivités et les associations du territoire.

1- Le rôle du tuteur au sein de la structure.

Chaque volontaire se voit dès le premier jour de son engagement attribué un tuteur. Ce dernier joue un rôle central dans le suivi et l'accompagnement du volontaire, il suit l'évolution du projet et réajuste la mission en fonction de l'avancement du volontaire.

Il intervient lors des rendez-vous de suivi des volontaires et participe aux différents bilans. En cas de difficulté au cours de la mission, le tuteur ou le volontaire s'adresse en premier lieu à RIVAGES (cf : p 4, rubrique accompagnement). Le cas échéant, le tuteur ou la structure peuvent s'adresser aux services de l'État (DDCSPP 65).

Afin de vous accompagner au mieux, des formations tuteur sont programmées par la DDCSPP régulièrement au cours de l'année, dans le cadre du plan de formation de l'agence du service civique.

En tant que référent principal du jeune, le tuteur :

- **au début de la mission**
 - accueille le volontaire au sein de la structure (présentation de la structure, le fonctionnement, la philosophie, l'équipe, le règlement intérieur ...) et lui représente en détail le projet et la mission.
 - découvre le volontaire, son parcours, ses envies, ses expériences
 - explique son rôle et sa fonction.
- **Tout au long de la mission :**
 - veille au bon déroulement du projet
 - met en place des rendez-vous réguliers afin de faire le point sur l'avancée du projet et les éventuelles difficultés rencontrées par le volontaire
 - veille au bon respect du cadre (règlement intérieur, retard, absences)

- se rend disponible pour permettre au jeune d'avancer dans la réalisation de la mission
 - fait office de médiateur en cas de problème avec les autres membres de la structure.
- **En fin de mission**
- Élabore avec le volontaire, et l'accompagnement de rivages, le bilan nominatif. Ce dernier permet au volontaire de repérer ses acquis en termes de savoir-être, connaissances).
 - s'assure de la remise d'un livret de compétence détaillant et valorisant les actions réalisées durant la période d'engagement.

Quelques conseils :

- Ne pas oublier la philosophie du service civique : Ce n'est ni un emploi, ni un stage, ni du bénévolat mais **un engagement citoyen de la part du jeune.**
- Savoir être disponible, prévoir du temps
- Être en mesure d'adapter la mission en fonction de son évolution et des capacités du jeune.
- Être vigilant en ce qui concerne l'absence de lien de subordination entre le volontaire et le tuteur.
- Surveiller et entretenir la motivation du volontaire.
- Éviter l'isolement du jeune (importance du travail en équipe et/ou de la rencontre d'autres volontaires).
- Connaître le réseau afin de pouvoir accompagner le jeune dans la résolution d'éventuelles difficultés sociales.
- Veiller à l'acquisition de compétences pour le jeune au travers de formations.

Dans le cadre de son intermédiation RIVAGES vous accompagne :

- Organisation de regroupements pour les tuteurs afin de leur permettre de se rencontrer, d'échanger d'éventuelles difficultés et des solutions qu'ils ont pu trouver.
- Mise en place d'un guide du volontaire afin de suivre l'acquisition des compétences.

- Mise en place d'un tableau permettant au volontaire de suivre ses heures effectuées.
- Organisation de formations gratuites en fonction des besoins des volontaires.
- Mise en place de journées de regroupement pour les volontaires du Val d'Adour.
- A la fin de la mission en réalisant les bilans nominatifs, effectués à la suite du bilan de fin de mission.
- Réalise la médiation dans le cas d'éventuelles difficultés que peut rencontrer le jeune avec la structure.
- Reste à la disposition de la structure d'accueil pour toutes questions.
- Met en place un accompagnement personnalisé du volontaire pour son projet d'avenir.

2- Le recrutement

Le volontaire n'est en aucun cas sélectionné sur les bases d'expériences professionnelles, ou d'acquisition d'un diplôme. En effet, aucun de ces éléments n'est requis pour un contrat de service civique. Le seul critère nécessaire et primordial est **la motivation**.

RIVAGES diffuse les annonces dans son réseau de partenaires (Mission Locale, Bureau d'Information Jeunesse, Foyer des Jeunes Travailleurs, partenaires associatifs et institutionnels, GRETA...)

Pré-sélection des candidats et transfert des candidatures sélectionnées aux structures d'accueil.

Le volontaire est retenu d'un commun accord entre la structure et RIVAGES.

3- L'accompagnement du jeune dans le cadre de sa mission et de son avenir

En tant que tuteur du jeune vous devez l'accompagner dans la réalisation de sa mission. Pour cela il est nécessaire dès le premier jour de **poser un cadre et des horaires fixes** (exemple : *pour une mission de 26h/ semaine, les répartir sur 3 jours par semaine ou 3 jours et demi, cela toujours en fonction des réalités et des besoins de la structure d'accueil*).

Aussi, il est nécessaire de mettre en place un rendez-vous au minimum **une fois par quinzaine** afin de faire un point sur les avancées du jeune et le travail ou les piste de travail pour la (les) semaine(s) suivante(s). Il est nécessaire, afin que le volontaire puisse prendre pleinement la mission, qu'il soit **accompagné dès les débuts** et qu'il puisse être « **cadré** » afin de pouvoir mener à bien la mission et de la réaliser au regard des attentes de la structure d'accueil.

Le jeune service civique a un **devoir de moyen** et non **pas de résultat**. Cela signifie que le jeune doit tout mettre en œuvre afin de réaliser au mieux sa mission. Si les objectifs s'avèrent impossible à atteindre, la mission doit être réajustée.

Pour toutes questions en lien avec l'accompagnement du jeune, d'éventuelles difficultés ou incompréhensions rencontrées, n'hésitez pas à contacter le responsable ou la chargée de mission service civique au collectif d'association RIVAGES. Ces échanges peuvent éviter que les difficultés ou incompréhensions ne s'accroissent ou que toutes les questions que vous pouvez avoir restent sans réponses et se transforment en difficultés.

Généralement, pour les volontaires, le temps de service civique est un temps de prise de confiance en soi, découverte, d'enrichissement personnel, de réflexion quant à ses projets futurs.

Aussi de votre place de tuteur il est important de vous investir dans l'accompagnement du volontaire pour son projet après service-civique. Pour cela vous pouvez échanger avec lui sur ses souhaits d'avenir, l'orienter vers des personnes de votre réseau. Cela afin, par exemple, d'aborder les réalités professionnelles, de bénéficier de simulations d'entretiens d'embauche [...].

Au-delà des pistes liées à la recherche d'emploi, de formations, votre accompagnement peut aussi concerner un futur engagement associatif, un projet plus personnel (mobilité internationale ...).

En complément RIVAGES s'engage à suivre le projet d'avenir des jeunes en complétant, si besoin, les mises en relations avec les organismes liés à l'emploi, ou non, tel que la Mission Locale et les membres de son réseau.

La structure d'accueil peut inviter le volontaire à se rapprocher du responsable ou de la chargée de mission service civique afin que des rendez-vous supplémentaires puissent être programmés. En fonction des besoins, des envies et des attentes, divers entretiens peuvent être mis en place.

3- A savoir à propos de la gestion du contrat de Service Civique

– Les congés d'un volontaire:

Les volontaires ont droit à **deux jours** de congés par mois de mission réalisés. Ces congés sont posés sur les jours de mission effective (*exemple : un volontaire qui travaille 3 jours par semaine pose ses congés sur ces 3 jours-là et non sur la semaine entière*). Ces jours peuvent être pris dès lors que le volontaire a réalisé ses 10 premiers jours de mission.

Si le volontaire a moins de 18 ans, il a droit à **trois jours** de congés par mois.

– Les accidents de travail :

En cas d'accident du travail, l'organisme d'accueil doit suivre en partie la procédure relative à tout accident du travail :

La personne volontaire victime d'un accident, ou une tierce personne agissant en son nom, doit en informer l'organisme d'accueil dans les 24h. Si cette déclaration n'est pas effectuée oralement, elle doit être réalisée par courrier recommandé avec accusé de réception.

L'organisme d'accueil doit remplir le **Cerfa n°60-3682« déclaration d'accident du travail »** (cfannexe4) en indiquant les circonstances détaillées de l'accident ainsi que les témoins éventuels. La partie « *employeur* » est réservée à l'Agence du Service Civique (ASC),

l'organisme d'accueil du volontaire s'inscrit en tant qu' « *établissement d'attache permanent* ». Cet imprimé est à transmettre dans les 24h à l'ASC par voie postale ou mail.

– la gestion des absences :

En cas de maladie le volontaire peut être arrêté. Le versement de l'indemnité de Service Civique est maintenu pendant cet arrêt et il n'y a pas de versement d'Indemnité Journalière par la sécurité sociale. Il n'est donc pas nécessaire de compléter un formulaire d'arrêt de travail. En revanche, l'organisme d'accueil est en droit de lui demander de produire un certificat médical.

En cas de maternité, les volontaires ont droit à un congé. L'indemnité de Service Civique est maintenue pendant le congé jusqu'à échéance du contrat, il n'y a donc pas de versement d'Indemnité Journalière par la sécurité sociale.

– la rupture de contrat :

La **rupture du contrat** peut être **demandée soit par le volontaire, soit par l'organisme d'accueil**. Pour cela il est obligatoire de poser un **préavis d'un mois**. Néanmoins, le contrat peut être rompu **sans préavis lorsque** :

- le volontaire est embauché pour un **CDI**
- le volontaire est embauché pour un **CDD d'au moins six mois**
- il y a une **faute grave** d'une des deux parties (vol, violences, abandon de poste..)
- il y a un **cas de force majeure**

Si la **rupture** de contrat est à l'**initiative de l'organisme d'accueil**, ce dernier se doit de présenter les motifs au volontaire dans une **lettre recommandée avec accusé de réception** ou remise en main propre contre signature.

La rupture de contrat peut être faite **d'un commun accord**, lors d'une reprise d'étude ou autre. Dans ce cas-là, **vous devez, avec le volontaire, décider ensemble d'une date de fin** de contrat qui vous convienne.

4- Les droits d'un volontaire en service civique (loi du 10 mars 2010 et décret du 12 mars 2010 relatifs au service civique.)

– Droit à indemnité et bourse sur critères sociaux :

Tous les jeunes signant un contrat de service civique bénéficient d'une indemnité en deux parties : l'une versée par l'État et l'autre par la structure accueillant le jeune. Depuis le 1er février 2017 le montant est de 472,97€ (versé par l'État) et de 107,58€ (versé par la structure d'accueil). Cette rémunération peut être amenée à modifications.

L'indemnité n'impacte pas le calcul des prestations sociales : l'Aide Pour le Logement (APL) et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

Le volontaire peut percevoir une indemnité supplémentaire s'il :

- est bénéficiaire du Revenu de Solidarité Active (RSA) au moment de la signature du contrat ou vivant dans un foyer bénéficiaire du RSA
- est titulaire d'une bourse de l'enseignement supérieur au titre du V^{ème} ou VI^{ème} échelon pour l'année universitaire en cours.

– Droit à retraite et Pôle Emploi :

Les mois de volontariat en tant que volontaire en service civique comptent dans le calcul des trimestres pour la retraite. En revanche, la rémunération perçue pendant les mois de service civique ne comptent pas pour ouvrir ou prolonger des droits à Pôle Emploi. Les droits sont suspendus pendant la période de service civique et, ré-ouverts par la suite. Le volontaire reste inscrit ou peut s'inscrire à pôle emploi pendant la durée de sa mission.

– Droit à la sécurité sociale

Tous les volontaires en service civique sont affiliés au régime général. Le jeune doit effectuer les démarches nécessaires auprès de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie.

5- Les devoirs d'un volontaire.

– Devoir des formations

Le jeune volontaire aura dans sa mission deux formations obligatoires imposées par l'Agence Nationale du Service Civique, à savoir :

- la **Formation Civique et Citoyenne (FCC)** : Cette formation se déroule en deux jours.

Si le volontaire ne réalise pas cette formation pour divers motifs, il sera dans l'obligation de se rendre à une FCC dans un autre département.

- les **Premiers Secours Civique de niveau 1 (PSC1)** : cette formation est obligatoire. Elle peut être facultative si le volontaire bénéficie déjà du diplôme PSC1.

La structure d'accueil doit être vigilante à ce que son volontaire s'inscrive à ces deux formations

– Participer aux regroupements obligatoires.

Ces temps de regroupement font partie des heures de mission. Les volontaires sont donc en devoir d'assister à tous les regroupements. Il peut arriver occasionnellement que les regroupements soient obligatoires en partie et qu'une partie soit prise sur le temps personnel du volontaire. Dans le cadre de l'engagement en service civique il est nécessaire de permettre au volontaire de prendre considération de cela et de se sentir impliqué dans les regroupements, dans les temps de mission.

Dans le cadre de l'intermédiation RIVAGES réalise :

- **un regroupement de 8h, une fois par mois**, pour les volontaires en service civique dans le Val d'Adour. Ce regroupement est **obligatoire** et comptabilisé dans les heures par semaines de mission. Ce regroupement est en parfaite adéquation avec le service civique qui est un **engagement**, il permet de créer du lien entre les volontaires, de rencontrer des acteurs locaux mais aussi de participer à des actions à vocation territoriale.
- RIVAGES supervise les diverses inscriptions aux formations obligatoires.
- **Un versement correspondant à la part restant** à la charge de la structure. Cette dernière sera par la suite refacturée à la structure d'accueil pouvant être majorée d'éventuels frais de déplacement. Le montant des frais kilométriques seront décidés d'un commun accord entre la structure et RIVAGES lors de l'élaboration des conventions.
- Afin d'éviter une rupture de contrat le tuteur et le volontaire concerné doivent alerter RIVAGES dès l'apparition de problèmes.

Contacts :

RIVAGES :

Mr SADOCH Jérôme ou Mlle CLOUTE Marie-Delphine

05.62.96.88.59

jerome.sadoch@collectif-rivages.fr

mariedelphine.cloute@collectif-rivages.fr

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des

Populations : Mme LAGRANGE Béatrice

05.62.56.65.65

betrice.lagrange@hautes-pyrenees.gouv.fr

ANNEXES Guide du Tuteur :

Annexe 1

Nom, Prénom du volontaire :

Nom, Prénom du tuteur :

Date de réalisation de l'évaluation :

SAVOIR-ETRE		Évaluation : (début de mission, après 2 , 4, 6 mois , ..., fin de mission)																	
		Début de mission						Milieu de mission						Fin de mission					
		Volontaire			Tuteur			Volontaire			Tuteur			Volontaire			Tuteur		
		N.A	C.A	A	N.A	C.A	A	N.A	C.A	A	N.A	C.A	A	N.A	C.A	A	N.A	C.A	A
Autonomie	Être capable de mener à bien un ensemble d'activités en respectant les consignes données préalablement																		
	Être capable de prendre des initiatives pertinentes pour la réalisation de la mission.																		
Ponctualité	Être capable de respecter les horaires définis, l'heure des rendez-vous																		
	Être capable de réaliser une tâche dans les délais impartis et de respecter les échéances prévues																		
Rigueur	Être capable de faire preuve de logique, de précision, de régularité dans la réalisation des tâches confiées.																		
Sens de l'organisation	Être capable de structurer une activité en différentes tâches, de les ordonner et d'y associer les moyens et le temps nécessaire pour les accomplir. Être capable d'anticiper les aléas et de s'adapter si besoin																		

Esprit d'analyse et de synthèse	Être capable d'observer une situation ou une documentation détaillée puis être capable d'en faire un résumé et de formuler clairement les points essentiels																		
Créativité	Être capable de trouver des idées nouvelles, des pratiques innovantes ou des solutions originales par rapport au contexte de la mission																		
Travail en équipe	Être capable de participer à une activité collective en respectant l'organisation, les rôles et les tâches définis. Être capable de s'entraider dans l'exécution d'une tâche.																		
Tolérance	Être capable de respecter des personnes différentes de soi, des manières de penser et d'agir différente des siennes.																		
Sens relationnel	Être capable d'être à l'aise dans la communication verbale, dans les manifestations publiques Être capable de développer et d'entretenir des bonnes relations avec les autres.																		
Sens de l'écoute	Être capable d'être attentif aux propos de ses interlocuteurs, de leur demander des précisions afin de s'assurer de les avoir bien compris.																		
Sens de l'accueil	Être capable de recevoir des visiteurs ou partenaires avec courtoisie et cordialité, de répondre à leurs questions avec professionnalisme.																		

Sens du service	Être capable d’aller au devant des autres, savoir se rendre utile et répondre aux attentes																		
CONNAISSANCES GENERALES		Volontaire			Tuteur			volontaire			Tuteur			volontaire			tuteur		
Communication : Expression orale	Savoir s’exprimer et présenter son discours avec clarté Savoir adapter son registre de langue à ses interlocuteurs																		
Communication : Expression écrite	Savoir structurer et rédiger un document avec clarté en fonction des objectifs Savoir respecter l’orthographe et la syntaxe, soigner la présentation																		
Maîtrise des outils informatiques	Savoir utiliser les outils micro-informatiques classiques : traitement de texte, tableur, logiciel de présentation.																		
Maîtrise de l’outil internet	Savoir utiliser une messagerie informatique. Savoir naviguer sur internet, rechercher des informations et savoir vérifier les sources d’information, utiliser les réseaux sociaux pour communiquer.																		
Gestion de projet	Savoir conduire un petit projet en anticipant les étapes. Savoir rendre compte des décisions prises lors des																		

	réunions relatives au projet. Savoir mobiliser les acteurs nécessaires à l'avancée du projet.																	
Travaux administratifs liés à la mission	Savoir assurer la logistique de sa propre mission : prises de rendez-vous, organisation de réunion, Savoir prendre des notes pendant les réunions et rédiger des comptes-rendus Savoir communiquer autour de sa mission : presse, réseaux sociaux,...																	
CONNAISSANCES SPECIFIQUES		Volontaire			tuteur			volontaire			tuteur			volontaire			tuteur	
Accompagnement à la personne	Savoir accompagner des personnes en situation de handicap, âgées, étrangères pour les aider dans leurs démarches aussi bien à domicile qu'à l'extérieur (cours, déplacements,...)																	
Accompagnement des personnes dans les démarches administratives	Accompagner les personnes dans la réalisation de leurs démarches administratives : Aider à comprendre, aider à renseigner les formulaires administratifs, aider à réaliser les démarches																	

	dématérialisées...																	
Animation	Savoir faire participer activement tous les membres d'un groupe à une activité en utilisant les méthodes et moyens adaptés au contexte et au public.																	
Pédagogie	Être capable de mettre en œuvre des méthodes de communication, de transmission suscitant l'intérêt et facilitant la compréhension du public concerné.																	
Travaux manuels, jardinage	Savoir utiliser les outils et techniques de base de métiers manuels																	

Annexe 2

Planning Semaine
--

Semaine du au

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin					
Après-midi					

Annexe 3

Période	2 mois		4 mois		6 mois		Fin de mission (8 mois)
Activité à réaliser par le volontaire en SC							
Moyens à prévoir (outils, matériels, documents)							
Acteurs à solliciter (interne/externe)							
Savoir-être / connaissance nécessaire							

14. Missions de Service Civique en Val d'Adour et débouchés

Missions service civique hors Val d'Adour

MISSIONS	1	2	3	4	5	6
Nom structure/ nature structure A: Association, CT: collectivité territoriale	Mairie d'Agos- Vidalos (CT)	Les Potes à Pouf (A)	Maison d'enfants à caractère social Saint- Joseph(A)	Les Potes à Pouf (A)	Les Potes à Pouf (A)	Maison d'enfants à caractère social Saint- Joseph (A)
Date et du- rée de la mission, sexe du/de la vo- lontaire	01/06/16 au 30/11/16, 6 mois, Fille	15/06/16 au 14/02/17, 8mois, Garçon	01/09/16 au 30/06/17, 10 mois, Garçon	01/04/17 au 30/11/17, 8mois, Garçon	01/04/17 au 08/10/17, 7mois, Garçon	26/09/17 au 25/05/18, 8 mois, Fille
Contenu de la mission	Dynamiser le village d'Agos-Vidalos et créer du lien social	Renforcer le lien social au travers d'actions visant à favoriser l'adoption d'animaux abandon- nés et soutenir l'ac- tion de l'association Potes à Pouf	Permettre de contribuer à l'épanouissement et au développement person- nel des enfants résident au foyer en favorisant les sorties et le contact avec les acteurs et les structures présentes sur le territoire	Renforcer le lien so- cial au travers d'ac- tions de sensibilisation pour favoriser l'adop- tion d'animaux aban- donnés et soutenir l'action de l'associa- tion Potes à Pouf	Renforcer le lien social au travers d'actions de sensibilisation pour favoriser l'adoption d'animaux abandonnés et soutenir l'action de l'association Potes à Pouf	Permettre de contribuer à l'épanouissement et au développement person- nel des enfants résident au foyer en favorisant les sorties et le contact avec les acteurs et les struc- tures présentes sur le territoire
Débouchés	CDI	obtention d'un Certificat de Quali- fication Profes- sionnelle (CQP)	Entrée à l'école d'E- ducateur Spécialisé	CAE et Obtention diplôme d'Assistante sociale	CDD en parallèle d'une poursuite d'étude	

MISSIONS	7	8
Nom structure/ nature structure A: Association, CT: collectivité territoriale	Maison d'enfants à caractère social Saint-Joseph	Association Enfance/ Famille
Date mission	26/09/17 au 25/07/18, 10 mois, Fille	30/01/18 au 29/09/18, 8 mois, Fille
Contenu de la mission	Permettre de contri- buer à l'épanouisse- ment et au dévelop- pement personnel des enfants résident au foyer en favori- sant les sorties et le contact avec les acteurs et les struc- tures présentes sur le territoire	Développer le lien social et valoriser le métier de tech- nicien d'interven- tion sociale et fa- miliale
Débouchés		

Missions de service civique Val d'Adour 65

MISSIONS	1	2	3	4	5	6
Nom structure/ nature structure A: Association, CT: collectivité territoriale	RIVAGES (A)	Office du Tourisme de Vic Montaner (A)	UCAM (A)	Mairie de Sarriac- Bigorre (CT)	RIVAGES (A)	ADMR Rivière-Basse (A)
Date et durée de la mission, sexe du/de la volontaire	01/10/15 au 30/06/16, 8 mois, Fille	01/07/16 au 31/12/16, 6 mois, Fille	15/09/16 au 14/05/17, 8 mois, Garçon	19/09/16 au 31/03/17, 6 mois, Fille	12/12/16 au 11/11/17, 11 mois, Fille	20/12/16 au 19/08/17, 8 mois, garçon
Contenu de la mission	Développer l'engage- ment citoyen dans le Val d'Adour et com- munique auprès des jeunes et des associa- tions du territoire sur le dispositif service ci- vique	Appui aux actions d'accueil de l'office du tourisme au tra- vers d'actions favori- sant le lien social et le contact avec le public	Soutien au développe- ment de la vie associative de l'Association des Commerçants de Mau- bourguet et du lien social sur la commune	Développer le lien social au sein de la commune de Sarriac- Bigorre au travers d'actions en direction des habitants sur le thème de l'histoire du village et de son patri- moine matériel et im- matériel	Développer l'engage- ment citoyen dans le Val d'Adour et commu- niquer auprès des jeunes du territoire sur le dispositif Service Civique	Lien avec les personnes âgées entre les passages des Aides à Domicile
Débouchés	Obtention concours éducatrice spécialisée et reprise d'études	CAE	Reprise d'un BTS	CAE et Obtention diplôme d'Assistante sociale	CDD en parallèle d'une poursuite d'étude	CDD

MISSIONS	7	8	9	10	11	12
Nom structure/ nature structure A: Association, CT: collectivité territoriale	Mairie d'Andrest (CT)	Mairie de Rabastens de Bigorre (CT)	La sonnante (A)	ADMR Rivière-Basse (A)	Conseil de développement (A)	EHPAD Vic en Bigorre
Date mission	01/01/17 au 30/06/17, 6 mois, Fille	16/01/17 au 15/11/17, 10 mois, Fille	30/01/17 au 31/05/17, 4 mois, Fille	01/02/17 au 31/10/17, 9 mois, Fille	06/03/17 au 05/11/17, 8 mois, Garçon	24/04/17 au 23/12/17, 8 mois, Fille
Contenu de la mission	Travail sur le patrimoine de l'école et la valorisation de la nouvelle école. Elle a également travaillé sur une journée citoyenne sur le thème de l'environnement impliquant les habitants	Communication sur le Plan de Prévention des Risques (PPR) auprès des habitants.	Ambassadeur de la monnaie locale « La Sonnante » et participe donc à la sensibilisation des habitants à cette monnaie.	Lien avec les personnes âgées entre les passages des Aides à Domicile	Lien entre les producteurs et les consommateurs sur le Pays du Val d'Adour	Permettre le lien relationnel entre les résidents, les familles et les personnels. Elles participent également aux actions d'animations et culturelles.
Débouchés	reprise d'étude	CDD	Reprise d'étude	Entrée en formation SP3S en alternance avec l'ADMR Rivière-basse	Entrée en formation de menuiserie en alternance avec le CFA	

<i>missions</i>	13	14	15	16	17	18
Nom structure/ nature de la structure	Fête de la paix (A)	Mairie de Lahitte-Toupière (CT)	Théâtre des 7 chandelles (A)	Théâtre des 7 chandelles (A)	Mairie de Maubourguet (CT)	Mairie de Maubourguet (CT)
date de la mission/ sexe du ou de la volontaire	01/05/17 au 31/07/17, 3 mois, Fille	01/06/17 au 31/01/18, 8 mois, Fille	12/06/17 au 11/09/18, 3 mois, Fille	12/09/17 au 11/07/18, 10 mois, Fille	16/10/17 au 15/06/18, 8 mois, Garçon	16/10/17 au 15/06/18, 8 mois, Fille
contenu de la mission	Appui à la sensibilisation autour d'actions de solidarité internationale et de développement d'une culture de paix	Maintenir et développer le lien social en s'appuyant sur les associations communales afin de favoriser la rencontre entre les habitants et la valorisation de leur cadre de vie	Promotion de la culture et du théâtre en zone rurale plus particulièrement en direction des publics éloignés	Promotion de la culture en zone rurale plus particulièrement en direction des publics éloignés	Ambassadeur environnement de la commune	Ambassadeur environnement de la commune
Débouchés	Entrée à l'école de police		Reprise d'une BTS Agricole			

missions	19	20	21
Nom structure/ nature de la structure	Mairie de Sarriac-Bigorre (CT)	RIVAGES (A)	Conseil de développement du Val d'Adour (A)
date de la mission/ sexe du ou de la volontaire	26 décembre 2017 au 25 Août 2018, 8 mois, Garçon	29 décembre 2017 au 28 Août 2018, 8 mois, Fille	31 janvier 2018 au 30 novembre 2018, 10 mois, Garçon
contenu de la mission	Développer le lien social et valoriser le patrimoine historique du village de Sarriac-Bigorre	Développer l'engagement associatif sur le territoire du Val d'Adour	Promouvoir l'agriculture biologique du Val d'Adour
Débouchés			

Missions de service civique Val d'Adour 32

MISSIONS	1	2	3	4	5
Nom structure/ nature structure A: Association, CT: collectivité territoriale	Jazz in Marciac (A)	Un monde à refaire (A)	Un monde à refaire (A)	CIAS Armagnac Adour (CT)	CIAS Armagnac Adour (CT)
Date et durée de la mission, sexe du/de la volontaire	01/05/17 au 31/12/17, 8 mois, Fille	01/05/17 au 30/04/18, 12 mois, Garçon	01/06/17 au 31/01/18, 8 mois, Fille	28/12/17 au 27/08/18, 8 mois, Fille	30/01/18 au 29/09/18, 8 mois, Garçon
Contenu de la mission	Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre en développant les moyens de commu- nication.	Sensibilisation à la permaculture et à l'agroforesterie au travers de l'aide à la création d'une micro ferme en périphérie urbaine	Sensibilisation à la permaculture et à l'agroforesterie au travers de l'aide à la création d'une micro ferme en périphérie urbaine et un volet de communication	Accompagnement des personnes âgées et/ou en difficulté sociale face à la fracture nu- mérique.	Accompagnement des personnes âgées et/ou en difficulté sociale face à la fracture numérique.
Débouchés	Voyage Linguistique				

15. Liste de présence au comité de pilotage du 11 décembre 2017

Excusés : Mairie de Riscle, de Marciac, de Castelnau rivièrè basse, de Vic en Bigorre, Jeanine Dubié (députée), Astrada, Fédération ADMR 65, ADMR Rivièrè Basse, Centre d'information et d'orientation 32 et 65, Caf 65, ligue de l'enseignement 32, 65, Véronique Soubabère (maire d'Hagedet), François Labat (directeur administratif EHPAD de Vic-en-Bigorre)

Présents :

- Fatma Adda Conseillère Régionale
- Claude Emmanuel Triomphe Haut-Commissariat à l'engagement citoyen
- Christophe Lecomte, Claudie Roze, Béatrice Lagrange, Alain Garcia DDCSPP65
- Jacques Def DDCSPP32
- Jean Lars Conseil de développement du Val d'Adour
- Claire Emmanuelle Mercier Les études de K.
- Jean Pierre Curdi CCAM et Maire de Saint-Sever-de-Rustan
- Françoise Lerda Maire de Pujo
- Thérèse Peycere Maire Villenave Prés Marsac
- Freddy Bellardi Maire de Vidouze
- Denis Gronnier Maire de Sarriac-Bigorre
- Dominique Papot Mairie Andrest
- Véronique Thiraud, Mairie de Rabastens-de-bigorre
- Catherine Pierson Association La sonnante
- René Castagnon RIVAGES
- Alicia Lozano Mercier, Matthieu Guillou Volontaires Mairie de Maubourguet
- SiraPetchot, Charlotte Grenier, Cécile Dando MJC Vic-en-bigorre
- Claire Goullieux Maison d'enfants St Joseph
- MarcPayros Communauté de communes ArmagnacAdour
- Denis Pene association Sens %
- Olivier Roorick Association Un monde à refaire
- MauranneBacqué Volontaire Mairie Lahitte-Toupière
- Julie Eutique Volontaire EHPAD Vic-en-bigorre
- Françoise Michel Théâtre des 7 chandelles
- Françoise Senmartin Association Court'échelle
- Frédéric Ré CCAM
- Isabelle Degache Lycée Agricole Vic-en-bigorre
- Céline Touzanne Volontaire RIVAGES/ Théâtre des 7 chandelles
- Pascale Sens, Hélène Knoll, Nathalie Debliqui, JérômeSadoch, Nathalie Arbaoui RIVAGES
- Augustin Creton Volontaire Association Artpiculture

16. Budget Prévisionnel 2018

RIVAGES - prévisionnel 2018						
CHARGES				PRODUITS		
	2018				2018	
60 Achats	14 750,00	10%		70 Vente de produits, prestation de services	48 926,00	35%
60221 Combustible	-			70210 Vente de repas	-	
60400 Achat d'études et prest. de service	3 000,00			70220 Buvette	-	
60420 Frais de Formation	7 500,00			70601 Formations	-	
60614 Achat de Carburant	-			70602 Formations salariés pour associations	-	
60630 Fournitures entretien et petit équipement	2 500,00			70603 Formations payées par OPCA	1 000,00	
60640 Fournitures administratives et informatiques	1 750,00			70604 Formations payées par pouvoirs publics	-	
				70605 Formations particuliers-bénévoles	-	
60680 Autres matières et fournitures	-			70607 Formation civique et citoyenne	12 500,00	
61 Services Extérieurs	1 100,00	1%		70612 Prestation aide à la gestion administrative	-	
61300 Locations	300,00			70613 Prestation informatique	-	
61560 Maintenance	-			70622 Prestations service civique ADMR	1 000,00	
61600 Assurances	500,00			70629 Prestations intermédiation S.C.	34 426,00	
61810 Documentation	300,00			70630 Déplacements facturés usagers	-	
62 Autres services extérieurs	23 200,00	16%		70801 Participation photocopies	-	
62200 Honoraires	-			70806 Timbres facturés usagers	-	
62360 Imprimés cartes visites	4 000,00			70880 Autres produits activités annexes	-	
62510 Voyages et déplacements	12 700,00			74 Subventions d'exploitation	92 200,00	65%
62520 Frais de restauration-hébergement	2 550,00			74111 DRDJS	50 000,00	
62570 Réceptions	2 250,00			74111 FONJEP	-	
62610 Affranchissements	500,00			74121 Région Midi Pyrénées DDCSPP	3 000,00	
62650 Téléphone & internet	1 200,00			74123 Région Occitanie	7 200,00	
62700 Frais bancaires	-			74130 Conseil Départemental 65	-	
62811 Cotisations autres associations	-			74131 Conseil Départemental 65 complément FONJEP	-	
62830 Supports d'information et de communication	-					
62880 Autres services extérieurs	-					
63 Impôts, taxes et versements assimilés	480,00	0%		74140 Communes	-	
63131 AGEFOS	480,00			74150 Subvention FSE	-	
				74176 Subvention FDVA	-	
63132 FONGECIF	-			74220 ASP	-	
				70221 ASP SC	32 000,00	
64 Charges de personnel	101 596,00	72%		75 Autres produits de gestion courante	-	0%
64100 Salaires bruts	51 565,09			75410 Remboursement des frais de formation	-	
64120 Congés payés	-			75600 Cotisations des membres	-	
64140 Indemnités Service Civique	33 564,96					
64500 Charges patronales	14 111,00			75800 Produits divers de gestion courante	-	
				75850 Dons	-	
64130 Primes et gratifications	1 500,00			76 Produits financiers	-	0%
64750 Médecine du travail	854,95			76800 Intérêts Livret A	-	
64820 Charges sociales sur congés à payer	-			77 Produits exceptionnels	-	
65 Autres charges de gestion courante	-			77180 Autres produits exceptionnels	-	
65100 Redevances pour concessions, brevets, licences	-					
65150 Droits d'auteur et de reproduction	-			77500 Produit de cession d'éléments d'actif	-	
65810 Charges diverses gestion exercice	-			79 Transferts de charges	-	
6588 Dons aux associations	-					
67 Charges exceptionnelles	-			79100 Transfert de charges d'exploitation	-	
67180 Autres charges exceptionnelles	-			7911 Transfert de charges d'exploitation Inst. Adour	-	
67500 Valeurs comptables des éléments d'actif	-					
68 Dotation aux amortissements	-	0%				
68110 Dotation aux amortissements immob	-					
TOTAL Charges	141 126,00			TOTAL Produits	141 126,00	